

Bulletin Municipal 2019



N°29

N°29 - Sommaire

Editorial

Infos municipales

Commission Bâtiments, Voirie et Environnement
Commission Finances
Commission Ecole
Commission Fêtes Et Cérémonies
Commission Culture

Vie de la Commune

Arrivées et départs de Saint-Laurs
L'Etat Civil
Hommage
Message de la gendarmerie
Dispositif argent de poche
Des musiciens sur notre Commune
Le Téléthon 2018
Les Entreprises
Les Correspondants locaux de presse
Le tourisme
L'Agenda des Manifestations 2019

Les activités associatives

L'A.C.C.A La Saint-Hubert
Le Cercle de l'Amitié
L'Association des Parents d'Élèves
La Vaillante
Buslaurs-Thireuil
L'Indépendante
L'Orée de L'Autize
Sports et Loisirs

Services

L'environnement
Aide à la Personne
L'emploi
Collectivité

Infos pratiques

Mairie
Nouveaux arrivants
Les tarifs
Recensement journée citoyen
Vos démarches administratives
Les ordures ménagères
Le respect d'autrui
Carte ambassadeur

Comité de rédaction :

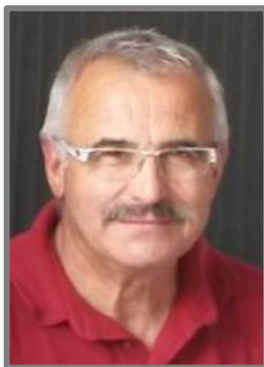
Commission Culture et
Maryse Picauville

Contact Mairie de Saint-Laurs :

Tel : 05 49 75 20 10
@ : mairiestlaurs@wanadoo.fr

Site internet :

<http://www.saintlaurs.fr/>



Editorial

Le 11 novembre 2018 a été l'occasion de commémorer le centenaire de la Grande guerre que les soldats pensaient être la Der des Der... Les Saint Laurentins se sont rassemblés en nombre autour du monument aux Morts pour célébrer l'armistice. Comme souvent, les habitants se sont fédérés autour des enfants qui s'étaient investis dans une exposition sur les soldats de notre Commune.

Encore une fois, cette manifestation a prouvé que les enfants de l'École sont un peu le cœur de notre village.

Les travaux en 2018 ont commencé par... l'École !

L'acquisition de 8 tablettes numériques a été financée à parts égales par l'Éducation nationale et la Commune afin de s'adapter aux nouvelles pratiques pédagogiques.

La fin des travaux de la partie cuisine dans la cantine s'est effectuée à la rentrée avec la pose d'une crédence en inox ainsi que l'aménagement d'un plan de travail et des bacs de lavage répondant aux normes en vigueur. Cette cantine avait été conçue pour la préparation d'une trentaine de repas mais aujourd'hui c'est deux fois plus, il fallait donc adapter les infrastructures.

Le dossier du parc éolien poursuit son envol avec le dépôt du permis de construire, les travaux devraient ensuite s'enchaîner courant 2019-2020.

Au cimetière, l'installation d'une nouvelle colonne au colombarium a malheureusement été nécessaire. 2018 a également été l'aboutissement de la reprise des concessions, travail qui s'est étalé sur 5 ans depuis le repérage des sépultures non entretenues et la phase finale qui consistait en l'exhumation des restes de corps pour les rassembler dans un ossuaire.

Les travaux de l'aménagement de la RD 129 ont débuté et vont s'échelonner sur les six prochains mois. Les diverses phases comporteront le plateau du carrefour de l'Église et la réfection des deux places attenantes, la route de la Bruyère pour les eaux pluviales, l'aménagement de la place de la Mairie, le cheminement piétonnier et les eaux pluviales, ainsi que les chicanes et la passerelle au niveau de la Rampe.

Un autre dossier important du moment est de poursuivre le pilotage du PLUi (plan Local Urbanisme Intercommunal). Ce plan établit le devenir des parcelles de la Commune et les classe en zone à urbaniser, à vocation agricole, etc. Ce PLUi dessine les contours de notre village dans les prochaines années.

En cette fin d'année je remercie toutes celles et ceux qui font vivre notre territoire et donnent vie à notre Commune à travers des manifestations tout au long de l'année.

*L'équipe municipale et les employés
se joignent à moi pour vous souhaiter
un joyeux Noël et vous offrir tous leurs
vœux pour l'année 2019*

Gilles BOUJU

Infos municipales

Commission Bâtiments, Voirie et Environnement

Pour cette année 2018, la commission s'est concentrée sur le projet de la route départementale 129. Quelques menus travaux ont été réalisés dans les bâtiments communaux et nous avons poursuivi nos investissements au niveau de la réfection de la cantine.

Travaux de la cantine scolaire

Après l'acquisition en 2017 du matériel de restauration et toujours dans le but d'améliorer le poste et les conditions de travail de notre cantinière, la cuisine de la cantine a fait l'objet d'une réfection. Durant l'été, les murs et les plans de travail en faïence ont été remplacés par des revêtements et tablettes en inox et le lave-vaisselle a été rehaussé. Le montant des travaux s'élève à 24 965 €.

L'ensemble des investissements enfin réalisés, nous avons souhaité interroger Mano, notre fidèle cantinière, sur ses nouvelles conditions de travail.



De tous les équipements, lesquels ont le plus bouleversé vos habitudes de travail ?

Mano : sans hésiter le « Selfcook ». Le fonctionnement et les méthodes de travail ont considérablement évolué avec ce matériel. Il m'a fallu un certain temps avant de m'adapter et de maîtriser cet outil, mais aujourd'hui avec l'expérience, j'admets que j'ai acquis un vrai confort de travail.

Au niveau des gestes et postures, qu'est-ce qui a amélioré vos conditions de travail ?

Mano : une nouvelle fois, le Selfcook car il est à hauteur, mon ancien four se trouvait sous la table de cuisson et je devais sans arrêt me pencher. La réhausse du lave-vaisselle était une demande de ma part, aujourd'hui je n'ai plus à me baisser pour remplir et vider le matériel, mon dos est ainsi moins sollicité.

L'ensemble des travaux ont modernisé la cuisine, en êtes-vous satisfaite ?

Mano : bien évidemment, les revêtements inox participent à une meilleure hygiène du poste, la zone de travail ressemble maintenant aux cuisines professionnelles que l'on trouve en collectivité.

Aménagement de la Route Départementale 129

Notre projet d'aménagement de la route départementale 129 s'est poursuivi, cette année, avec la finalisation des plans d'aménagement, le lancement de la consultation des entreprises, l'attribution des marchés et au mois de novembre par le début des travaux.

Suite aux remarques des services du département, nous avons dû renoncer à la construction d'un rond-point place de la mairie, l'espace règlementaire nécessaire à l'ouvrage étant insuffisant.





Le carrefour subsistera donc, mais il sera aménagé de telle sorte que les véhicules, circulant sur la voie principale, soient ralentis au niveau de la mairie.

Les plans étant finalisés et validés le 10 avril par le Conseil Municipal, nous avons pu lancer le 30 avril 2018 une consultation auprès des entreprises selon le Code des Marchés Publics. Deux lots ont été définis pour cet appel d'offre : l'aménagement, voirie et réseaux divers (lot 1) et les plantations (lot 2).

Après un délai de sept semaines, l'ouverture des plis s'est faite le 12 juin 2018. Le cabinet d'étude a ensuite effectué l'analyse des dossiers déposés et a présenté à la commission le comparatif des résultats. Le 9 juillet, le Conseil Municipal s'est prononcé sur l'attribution des marchés en fonction des préconisations faites par la commission et le bureau d'étude.

Résultat de la consultation :

Lot n°1 : Aménagement, voirie et réseaux divers

L'estimation des travaux faite par le cabinet d'étude BRG était de 526 163.45 € HT. Trois entreprises ont répondu à cette consultation de manière électronique, toutes en deçà de l'estimation initiale. Le marché a été attribué à **l'entreprise Bonneau et Fils de Ste Ouenne (79) pour un montant de 395 845.50 € HT.**

Lot n°2 : Plantations

L'estimation des travaux faite par le cabinet d'étude BRG était de 54 541.50 € HT. Quatre entreprises ont répondu à cette consultation, avec des montants qui allaient de -10 à +45 % de l'estimation initiale. Le marché a été attribué à **l'entreprise ID Verde de Prin Deyrançon (79) pour un montant de 55 273.05 € HT.**

Les notifications des marchés ont été faites aux entreprises le 7 septembre 2018 et les travaux ont débuté dans le secteur de l'église, le 5 novembre 2018.



Planning prévisionnel des travaux

Le planning pour la fin de l'année et le début de l'année 2019 se dresse de la manière suivante :

- Etape 1 : Secteur de l'église (semaine 45 à 49) et de la rue de la Bruyère (avaloirs) (semaine 50 à 51)
- Etape 2 : Place de la Mairie (semaine 3 à 10)
- Etape 3 : Mairie / La Rampière
- Etape 4 : La Rampière / carrefour de Bégrolles
- Etape 5 : cheminement PMR



La Municipalité tient à présenter ses excuses par avance aux riverains, pour les gênes éventuelles occasionnées par les travaux. Quelques désordres seront à prévoir notamment lors de la réfection de la place de la mairie au niveau de la sortie des écoles. Nous comptons sur votre compréhension.

Rendez-vous en fin d'année 2019 pour les résultats et le bilan de ces travaux qui doivent sécuriser et embellir notre village.

Parc éolien St Lours – La Chapelle Thireuil

L'année 2018 fut consacrée à l'instruction du projet éolien.

Comme vous le savez, nous avons déposé la demande d'autorisation environnementale le 28 décembre 2017. Suite à ce dépôt, les services de la DREAL et de la DDT nous ont demandé de compléter notre dossier notamment sur la partie biodiversité (zones humides, amphibiens) mais également sur la partie administrative.



Après différentes réunions de travail avec les services instructeurs au mois d'avril, nous avons complété notre dossier en octobre 2018.

Nous avons reçu de bons retours quant à la qualité du dossier de la part des différents services instructeurs et nous espérons attendre une recevabilité de celui-ci d'ici la fin d'année et une enquête publique courant du 1^{er} trimestre de 2019.

En attendant, nous travaillons activement sur les mesures liées au projet. Le travail que nous avons mené avec le comité de pilotage tout au long de l'année 2017 nous a permis de définir un ensemble de mesures d'accompagnement permettant l'intégration du parc éolien dans l'environnement local : création d'un chemin de randonnée avec l'aménagement d'un lieu de mémoire sur l'historique minier de la Commune, participation à l'aménagement paysager des abords de la Mairie, aménagement paysager des postes de livraison, plantation de haies fond de jardin. Nous reprendrons ce travail courant de l'année 2019 afin de définir de façon plus précise le cahier des charges des mesures.

Dans cette continuité, nous allons signer avec le CREN (Conservatoire Régional d'Espaces Naturels) de Poitou-Charentes une convention de partenariat pour l'acquisition et la gestion de 2000 m² de zones humides ainsi que la plantation de 4000 ml de haies favorables à la biodiversité.

Si certains d'entre vous sont susceptibles d'être intéressés par ce type de conventionnement et ont des parcelles répondant au cahier des charges, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la Mairie.



Enfin, dès le début, le souhait de la Commune a été de pouvoir associer les habitants à ce projet. Ainsi, nous travaillerons tout au long de l'année 2019 sur les modalités du financement participatif afin qu'il puisse répondre aux attentes de chacun et soit le reflet de notre réussite commune.

Le PLUi

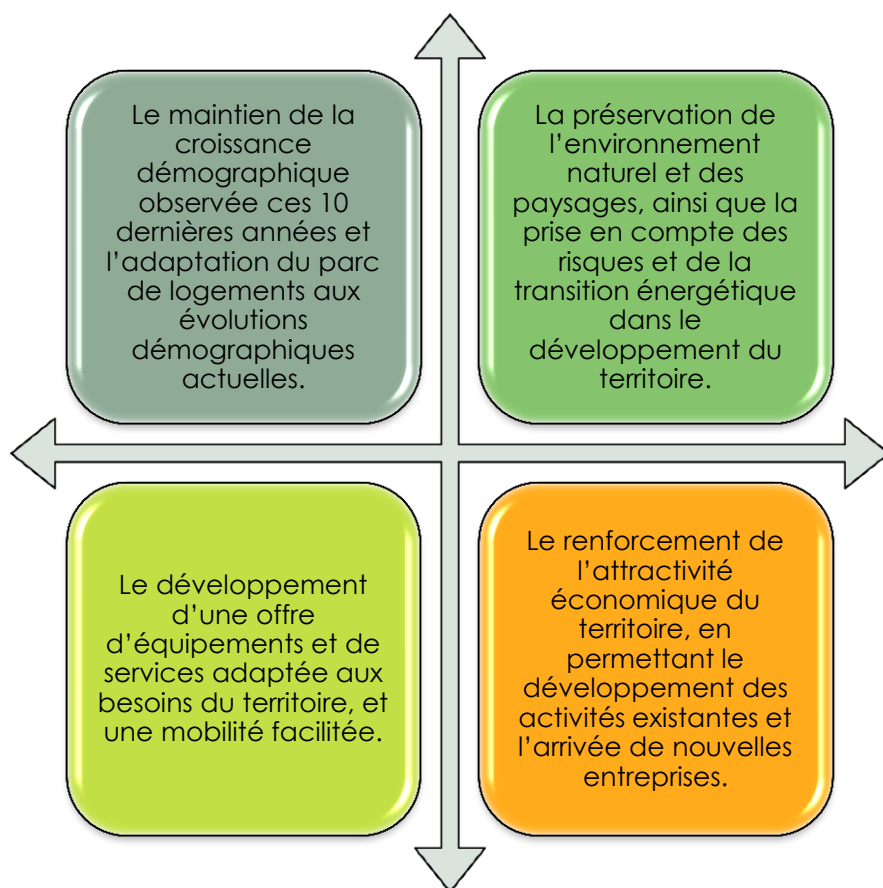
L'élaboration du PLUi de l'ancienne Communauté de communes Gâtine-Autize lancée au début de l'année 2017, par l'ensemble des élus du territoire, s'est poursuivie tout au long de l'année 2018. Une année qui fut marquée, suite à la réalisation du diagnostic, par la construction du Projet d'Aménagement et de Développement Durables, pièce maîtresse du PLUi, détaillant les grandes orientations en matière de politiques territoriales pour les 12 années à venir.

La construction du PADD, une étape clé en passe d'être finalisée :

Suite à la réunion publique réalisée le 16 janvier 2018, où l'ensemble des habitants du territoire ont été conviés à venir s'exprimer sur ce projet de territoire, les élus ont affiné les lignes politiques qui le composent, en prenant en compte les différents échanges qui ont résulté de cette rencontre.

Les élus du territoire portent un engagement fort de réduction de la consommation foncière des espaces agricoles et naturels au sein du PADD. C'est une ambition politique majeure qui s'inscrit dans une logique de préservation de l'environnement et des paysages.

Ainsi, le projet de territoire s'articule autour de 4 axes, déclinés en 17 orientations à mettre en œuvre, notamment : (schéma page suivante)



Ultime étape avant d'acter ce projet de territoire, l'ensemble des communes seront invitées à débattre du projet politique retenu en Conseil Municipal, en amont du débat communautaire qui aura lieu au printemps 2019 et qui figera le PADD.

La traduction règlementaire du PADD, où en est-on ?

La phase de traduction règlementaire du PADD a été entamée depuis le mois de juin 2018. Cette étape, toujours en cours d'élaboration, décline la vocation des différents secteurs du territoire et les occupations du sol permises, à travers un plan de zonage et un règlement écrit, qui détermineront les possibilités de construire sur votre territoire.

Cette phase se poursuivra jusqu'au printemps 2019, suite à laquelle une réunion publique sera organisée afin de présenter aux habitants du territoire les dispositions règlementaires du projet politique retenu.

Point sur la concertation :

L'élaboration du PLUi constitue un travail interactif et partagé par l'ensemble des acteurs du territoire (élus, habitants, associations...). Dès lors, c'est au travers de questionnaires, d'ateliers de concertation et de réunions publiques que vous êtes conviés à participer à l'élaboration de ce projet intercommunal.

Des registres d'observations sont disponibles dans les mairies et à la Communauté de communes : n'hésitez pas à y inscrire vos projets, vos remarques et/ou interrogations.

Renseignement à la
Communauté de
communes Val de Gâtine

Estelle MONTEIL

05 49 25 62 65

www.plui-gatine-autize.fr

Le PNR

Le projet de Parc Naturel Régional en Gâtine suit son cours.

Le dossier d'opportunité, qui est la première étape de ce projet, a été présenté aux élus au mois de juin dernier. Il a été validé et le périmètre d'étude proposé pour le projet de Charte du futur PNR a été défini.



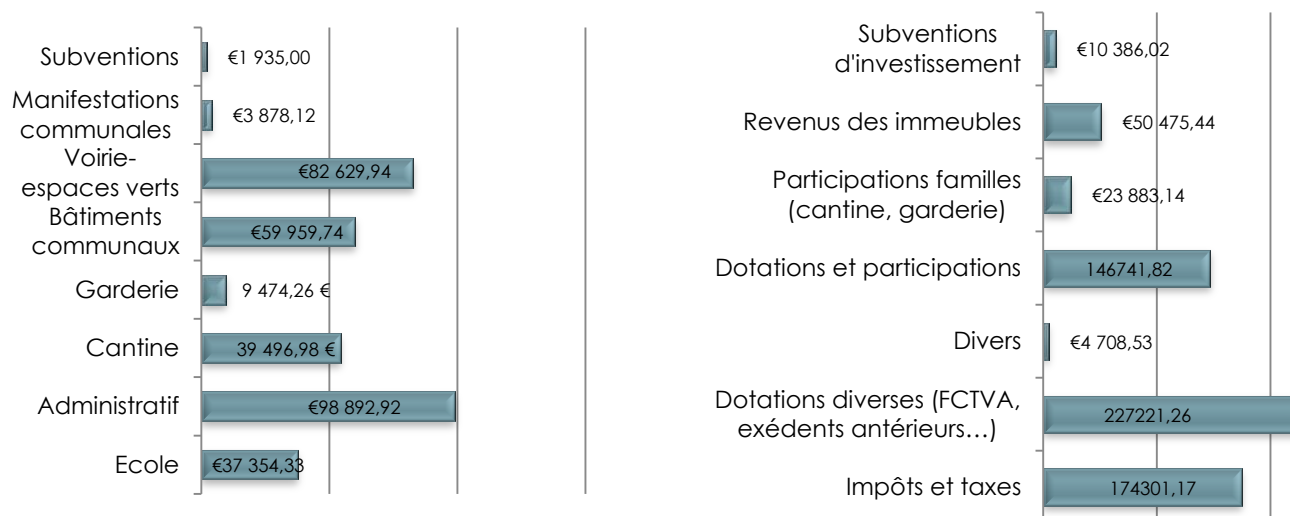
Si vous souhaitez avoir plus de renseignements sur ce projet, vous pouvez consulter le site du Pays de Gâtine www.gatine.org dans la rubrique « le projet PNR » ou téléphoner au **05.49.64.25.49**.

Commission Finances

Le 10 avril, le Conseil Municipal s'est réuni pour l'approbation du compte administratif de l'année 2017, le vote du budget 2018 et le vote des taux d'imposition. Les prévisions budgétaires 2018 en fonctionnement s'élèvent à 888 688,39 €. Quant à l'investissement, c'est une somme de 504 794,00 € qui a été allouée. Par ailleurs, malgré la baisse des dotations de l'état et son annonce concernant la suppression progressive de la taxe d'habitation, le Conseil Municipal continue sur sa lignée de maintenir au même niveau les taxes locales.

Présentation financière de l'exercice 2017 par pôle d'activité

(d'après le compte administratif 2017)



Dépenses liées à l'école

ECOLE		CANTINE		GARDERIE	
Eau	460,16 €	Eau	613,53 €		
Electricité	1 725,33 €	Electricité	862,65 €		
Chauffage	1 695,47 €	Chauffage	556,30 €		
Produits entretien	393,29 €	Alimentation	13 862,08 €	Alimentation	105,51 €
Fournitures scolaires	4 635,99 €	Produits entretien	852,47 €		
Téléphone + internet	840,02 €	Fournitures diverses	853,46 €		
Entretien des bâtiments	1 955,76 €	Frais de contrôle	350,61 €		
Maintenances diverses	1 157,20 €	Maintenances diverses	115,50 €		
Charges de personnel	24 063,89 €	Charges de personnel	23 386,21 €	Charges de personnel	9 527,05 €
Investissement	- €	Investissement	14 287,99 €	Investissement	- €
		Recettes	19 400,05 €	Recettes	6 524,00 €
Dép. totales hors inv.	36 927,11 €	Dép. totales hors inv.	41 452,81 €	Dép. totales hors inv.	9 632,56 €
		Solde	22 052,76 €	Solde	3 108,56 €
Nombre d'enfants scolarisés	65	Prix du repas enfants	2,15 €	Nombre d'heures effectuées	619
Coût par enfant à la charge de la municipalité	568,11 €	Nbre total de repas servis	8227	Coût de l'heure restant à charge de la municipalité	5,03 €
		Coût de revient alimentaire	1,68 €		
		Coût de revient total	2,68 €		

Commission Ecole

Combien d'élèves à l'école ?

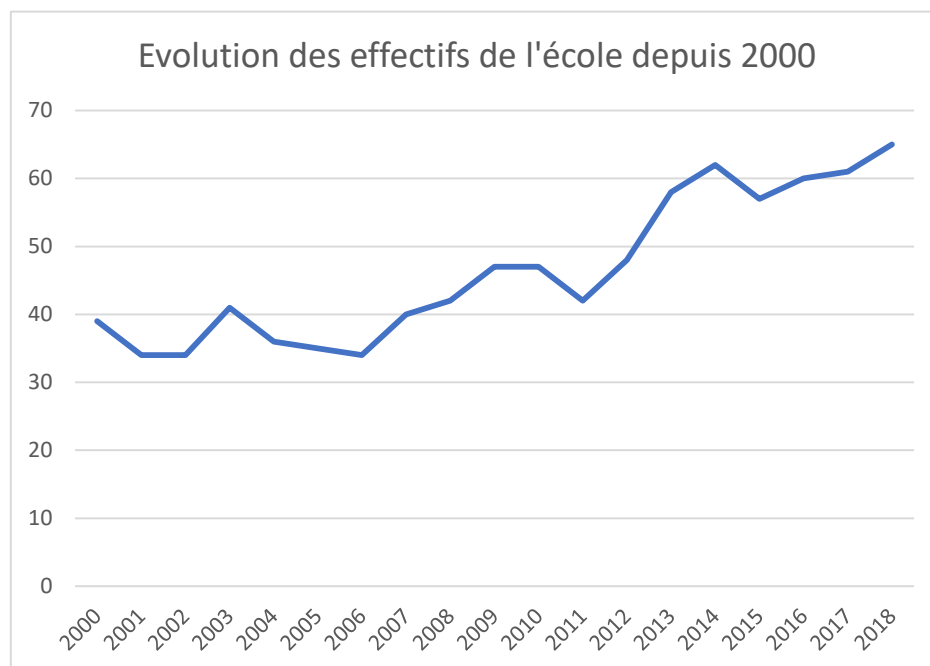
Les effectifs de l'école sont de 65 enfants lors de cette rentrée 2018.
La répartition dans les trois classes est la suivante :



Mme Estelle PLANCHIN
3 Petites Sections
12 Moyennes Sections
5 Grandes Sections
20 élèves en maternelle

Mme Agnès BALOGÉ
9 CP
9 CE1
5 CE2
23 élèves

Mme Marie BARRAUD
4 CE2
10 CM1
8 CM2
22 élèves



Les 3 prochaines rentrées ne devraient pas infléchir cette tendance qui, comme on peut le constater, est plutôt à la hausse !

Les rythmes scolaires... suite !

Le grand changement de cette année a été le passage à la semaine de 4 jours.

L'an passé, un sondage avait été réalisé auprès des familles qui avaient plébiscité les 4 jours, le Conseil d'Ecole et le Conseil Municipal y étaient également favorables. Le Directeur d'Académie a donc validé la demande de dérogation, ce qui a permis le retour de 4 journées d'enseignement de 9h à 16h30. Pour la 3^{ème} fois en quelques années, les familles ont dû s'adapter à ce nouveau rythme scolaire.



De fait, les activités périscolaires ont disparu. Afin de remercier toutes les personnes bénévoles qui ont encadré les enfants sur ces 5 dernières années, la Municipalité avait organisé une « cérémonie de remise de diplômes » le jeudi 5 juillet. Après un discours de Monsieur le Maire, les bénévoles se sont vus remettre leur diplôme. La soirée s'est poursuivie autour d'un vin d'honneur, dans un esprit de convivialité.

Encore un grand merci à tous ceux qui ont contribué à cette aventure.

Cette année le projet de l'Ecole est basé sur le « vivre ensemble ».

Mais en fait c'est quoi le « vivre ensemble » ?

Nous sommes donc allés en reportage poser la question aux principaux intéressés :

Pourquoi avoir choisi le thème du vivre ensemble cette année ?

Pour renforcer les liens entre les élèves dans un climat de confiance, de respect mutuel et de coopération.

Pour élaborer des règles de vie à partir des besoins des élèves. Pour amener l'enfant à adopter un comportement responsable.

Pour instaurer un climat d'écoute et d'échanges à partir des conflits de comportement ou de difficultés scolaires.



Marie, Agnès et Estelle

C'est quoi le vivre ensemble dans la cour de récré ?



C'est accepter les autres comme ils sont, avec leurs différences... de couleur de peau ou de vêtements par exemple.



Graziella

C'est quoi le vivre ensemble à la garderie ?



Que les valeurs de respect mutuel, de tolérance puissent être mises en œuvre autour d'un moment de convivialité que sont le goûter et le jeu.

Bernadette

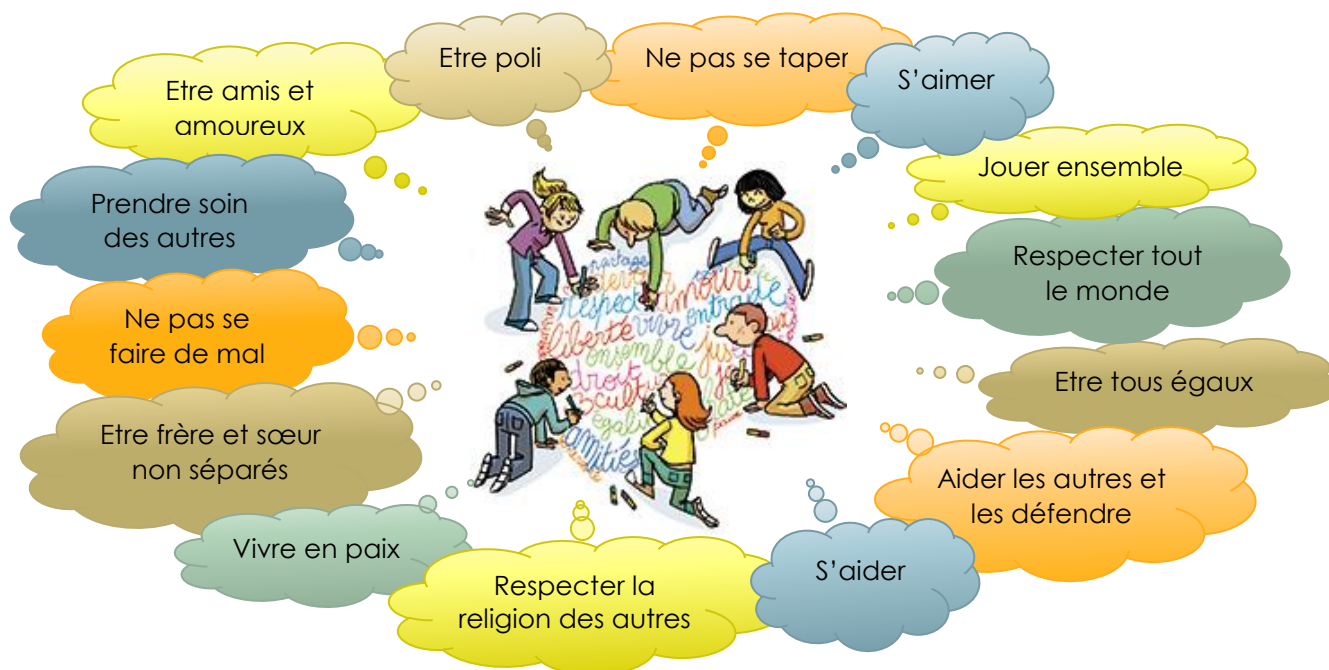
C'est quoi le vivre ensemble à la cantine ?



C'est partager, penser aux autres. C'est se respecter mais aussi apprendre à goûter et à apprécier quelque chose que l'on ne connaît pas.

Mano

Et pour vous les enfants, c'est quoi le vivre ensemble ? (réponse collective des enfants)



ILS SONT FORTS CES ENFANTS !!!

Un bel exemple de vivre ensemble : le remerciement !

Petit mot adressé à Mano de la part d'une élève qui a quitté l'école l'année dernière. Flora a voulu remercier sa cantinière pour ses petits plats et l'a joliment dit dans ce message.

gout

L' être humain
Possède 5 sens :
L'ouïe, Le toucher, l'odorat,
La vue et ... le goût .
Ah, Le goût : ... cette chose parfois
agréable ou bien abominable .
Mais on ne peut pas dire "J'aime
pas", avant d'y avoir goûté !
C'est le proverbe des cuisiniers !
Vous, vous avez choisi de
faire découvrir aux jeunes
marmots, toutes les saveurs
du monde Gros modo ...
C'est un plaisir d'entendre
"Trop bon !" quand on s'y est
donné à fond . Ou une
déception, quand vous voyez
Nos mines peu enjouées.

Mais pour être un bon
cuisinier, il faut avoir des
qualités :
1. Il faut être heureux de cuisiner .
2. Avoir confiance en soi, surtout en ses petits
plats !
3. Avoir le cœur et la bonté d'un
ange .
Mais ne vous inquiétez pas ,
car ces qualités vous les avez
déjà . C'est même de vous
que je les ai tirées .

Mais vous êtes une personne
adorée, cela vous l'est à tous moments
prouver . Pour vraiment définir votre
personnalité, disons que vous êtes ...
A croquer ! 😊 Flora. ❤️

Les apprentissages de l'année

Le projet de l'année scolaire 2017-2018 pour nos petits écoliers portait sur le thème des contes.

Les maîtresses se sont beaucoup investies dans ce projet. Leur but final était de faire, lors de la fête des écoles, une représentation d'un conte écrit par les élèves du CP au CM2. C'est ainsi que le 16 juin dernier, l'ensemble des élèves de l'école Emmanuel GIRARD sont montés sur les planches du théâtre de la Vaillante pour présenter au public un conte intitulé « Un beau royaume sucré ». Théo, un facteur qui distribue le courrier en voyageant sur un bâton de réglisse dans une forêt en sucre d'orge, se retrouve prisonnier d'une mare au caramel gluant. Comment faire pour s'en sortir ? Surtout quand on sait qu'il y a un loup dans cette forêt.

Un grand bravo à tous pour le travail réalisé et un grand merci à nos bénévoles Marinette BODIN et Danielle DEFER qui ont aidé à fabriquer les costumes et les décors pendant les activités périscolaires.



Pour conclure ce projet, le 3 mai, les enseignantes ont emmené tous les élèves au Nombriil du monde à Pougne-Hérison, lieu surprenant des Deux-Sèvres qui abrite un jardin sonore délivrant contes et récits d'hier et d'aujourd'hui.



Cette année, toutes les classes de l'école ont eu la chance de réaliser des expériences scientifiques sous forme de 7 ateliers grâce à l'intervention de Madame Élise TEUIRA, professeur de physique-chimie au collège de Coulonges-sur-l'Autize et d'une de ses classes de 5^{ème}. Les ateliers traitaient de l'électricité, de l'observation à la loupe binoculaire, des propriétés du corps humain, des lentilles ou de réactions chimiques et étaient animés par les collégiens qui avaient prévu leur matériel et leurs consignes. Les écoliers, guidés par les collégiens, ont réfléchi à une problématique, manipulé, observé. C'était une journée très enrichissante aussi bien du point de vue des apprentissages que des échanges entre des élèves d'âges différents.

Dans le cadre de l'USEP, les 3 classes ont également participé à des rencontres sportives avec d'autres écoles du canton avec pour thème le basket, l'escrime, le tennis et le ping-pong, le sport et le handicap ou encore la randonnée.



Le 5 avril, après 3 semaines de travail et avec l'aide des bénévoles, les enfants ont ouvert leur école afin de vendre leur production lors d'un marché de printemps. Le choix de produits était vaste : renoncules, tomates, persil, coriandre, pots de terre peints... ainsi que de petits personnages très rigolos : les « têtes de gazon ». Cette vente avait pour but de récolter de l'argent pour la coopérative scolaire. Cet argent est utilisé pour financer les divers projets menés tout au long de l'année par les enseignantes.

Au mois de février, l'école a été dotée de 8 tablettes, financées par la Municipalité. Cet achat a été effectué de manière groupée avec les écoles de Champdeniers, Saint-Ouennne et le RPI Béceleuf/Faye-sur-Ardin afin d'obtenir des prix plus avantageux auprès des fournisseurs. L'inauguration de ce projet a eu lieu à l'école de Béceleuf en présence du Directeur Académique des Deux-Sèvres, Franck PICAUD, du fournisseur AIPC, des élus et des enseignants des quatre communes concernées. Tout le monde est unanime pour dire que l'utilisation des tablettes à l'école permet aux enseignants de proposer une pédagogie plus différenciée avec des exercices adaptés à chaque élève et ce avec un côté ludique et motivant pour les enfants.



Lors de la rentrée prochaine, dans la continuité de ce projet d'équipement technologique de notre école, les 3 classes se verront munies de tableaux blancs interactifs. Nous en reparlerons plus précisément dans le prochain bulletin. Bien qu'étant à la campagne, la Municipalité souhaite que sa petite école soit un lieu où les nouvelles technologies sont présentes et que ces dernières puissent offrir aux élèves un accès à la culture et une ouverture sur le monde.

Classe des petites, moyennes et grandes sections



De gauche à droite et de haut en bas :

Lola COMTE
Elyna ROSSARD
Gabriel AUTIN
Estelle PLANCHIN
(enseignante)
Marie-Zélie GRELIER
Annaëlle NORIGEON
Sylvas SZAWIL-TOUSSAINT
Iris PILLAC
Zoé SIMMONET
Léa DANIAUX
Mathis JARRY
Adèle THIBAUT
Émy COLIN
Laurianna BROCHET
Faustine GRELIER
Lucas CHERRIERE
Émeline SIMONNEAU
Enora RUPIN--GAUTIER
Liam PÉROTTEAU
Kasandra SEGARD
Clarisse ANDRÉ
Graziella VRIGNAUD
(ATSEM)

Classe des CP et CE1



De gauche à droite et de haut en bas :

Mailly CHERRIERE
 Mathilde GAUTIER
 Lilwenn CHAMOUARD
 Alicia RUPIN--GAUTIER
 Jeanne BLANCHARD
 Valentin BERTAUD
 Axel CAMPION
 Émilie DROCHON
 (enseignante)
 Mila-Rose BENEZET
 Jodie BLONDET
 Nathan COURCAUD-
 PEYROULET
 Maeva PÉROTEAU
 Jade BAUDOUIN
 Abigaëlle MARATRAY
 Shayna PANNETIER
 Timéo ETIENNE
 Hina TEUIRA
 Maëlys JEAN
 Léonie BALLANGER
 Agnès BALOGÉ
 (enseignante)
 Nathan DESNOUES
 Alexandre GRELIER
 Enzo ROSSARD
 Anaëli BESSE
 Léon ANDRÉ

Classe des CE2, CM1 et CM2



De gauche à droite et de haut en bas :

Maxence ETIENNE

Lalie NORIGEON

Annie COURTIN
(enseignante)

Evan COLIN

Flora ETIEN

Ella DEBORDES

Noah RUPIN--GAUTIER

Clémence SOULEZELLE

Antonin FONTENEAU

Laly VRIGNAUD

Romarc GRELLIER

Sélène MARATRAY

Marie BARRAUD
(enseignante)

Laëla PANNETIER

Timotheé PÉROTEAU

Alban MINEAU

Méline FONTAINE

Alice DUTEAU

Éloïse DEBORDES

Kimberley DONNE

Alexis JARRY

Juline PETIT

Tino TEUIRA

Maëline ANDRÉ

Commission Fêtes Et Cérémonies

Les vœux du Maire

Le Conseil Municipal a, une nouvelle fois, convié l'ensemble des habitants de la Commune à partager un verre de l'amitié pour débiter cette nouvelle année. Cette soirée est l'occasion pour Monsieur le Maire de faire le bilan de l'année passée et de présenter les projets de celle à venir ainsi que de souhaiter la bienvenue aux nouvelles familles qui se sont installées dans notre village, à savoir 50 personnes cette année. L'état civil comptabilise six naissances, quatre mariages et dix-sept décès ou inhumations.



Dans son discours, Monsieur le Maire a mis l'accent sur la création de la nouvelle Communauté de Communes Val d'Autize et les changements que cela implique notamment avec la mise en place de la redevance incitative pour les ordures ménagères : « Il faudra du temps pour harmoniser les structures qui n'avaient pas les mêmes compétences ni les mêmes façons de fonctionner. »

Il a également abordé le projet phare de cette mandature à savoir la sécurisation de la route départementale 129 lancé en 2016 et dont les premiers travaux devaient avoir lieu à la fin de l'année 2018. Concernant le projet des six éoliennes partagées avec La Chapelle-Thireuil, la demande d'autorisation environnementale a été déposée en Préfecture et la Municipalité a bon espoir que ce projet voit le jour en 2019.

Monsieur le Maire a terminé en remerciant les élus pour leur implication, les employés communaux pour le travail qu'ils effectuent tout au long de l'année, les bénévoles qui œuvrent à l'école pour les activités scolaires et les diverses associations pour leur dynamisme qui font vivre la Commune par leurs manifestations.

Les commémorations des 8 mai 1945 et 11 novembre 1918

Comme chaque année, nous avons commémoré la fin des deux guerres mondiales. Seulement 2018 n'est pas une année comme les autres. Le 11 novembre, cela faisait 100 ans que la fin de la première guerre était proclamée et ce après 4 ans d'un conflit terrible.

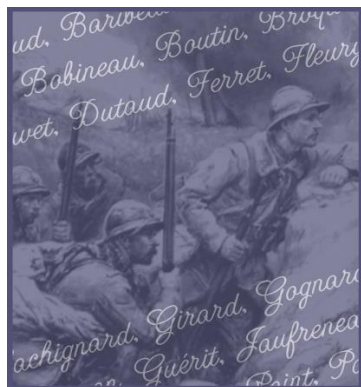


La Municipalité a voulu intégrer à cette commémoration la participation des élèves de l'école Emmanuel GIRARD. Les enseignantes ont répondu favorablement à ce projet.



C'est ainsi qu'une trentaine d'enfants ont défilé jusqu'au monument aux morts pour ensuite lire des poèmes et chanter la chanson « Le soldat » de Florent PAGNY.

Le soldat



*A l'heure où la nuit passe au milieu des tranchées,
Ma très chère Augustine, je t'écris sans tarder,
Le froid pique et me glace et j'ai peur de tomber.
Je ne pense qu'à toi,
Mais je suis un soldat.
Mais surtout ne t'en fais pas.
Je serai bientôt là
Et tu seras fière de moi.*

*A l'heure où la guerre chasse des garçons par milliers,
Si loin de la maison et la fleur au canon.
Ces autres que l'on tue sont les mêmes que moi.
Mais je ne pleure pas,
Car je suis un soldat
Mais surtout ne t'en fais pas.
Je serai bientôt là
Et tu seras fière de moi.*

*A l'heure où la mort passe dans le fleuve à mes pieds,
De la boue qui s'en va, des godasses et des rats.
Je revoie tes yeux clairs, j'essaie d'imaginer
L'hiver auprès de toi,
Mais je suis un soldat
Je ne sens plus mes bras.
Tout tourne autour de moi
Mon Dieu, sors moi de là.*

*Ma très chère Augustine, j'aimerais te confier
Nos plus beaux souvenirs et nos enfants rêvés.
Je crois pouvoir le dire nous nous sommes aimés.
Je t'aime une dernière fois.
Je ne suis qu'un soldat
Non je ne reviendrai pas
Je n'étais qu'un soldat
Prends soin de toi*

Lors de l'annonce des 31 Saint-Laurentins morts lors cette guerre, les enfants ont précisé l'âge de leur mort et le lieu où ils sont tombés, faisant ainsi sortir ces jeunes soldats de l'anonymat.



Ils ont ensuite entonné la Marseillaise a capella avant de nous présenter dans la salle Serge GAUDIN l'exposition qu'ils avaient préparée pour l'occasion.



En 2017 a été créé, sur notre Commune, un groupe nommé « Les amis de la Mémoire » pour que soient associées aux anciens combattants toutes les personnes qui souhaitent continuer à perpétuer le souvenir de ces deux grands conflits mondiaux. Quel que soit votre âge, vous êtes le bienvenu. Si vous désirez faire partie de ce groupe, n'hésitez pas à contacter Monsieur Guy NEAU.

La Fête Nationale

Cette année encore la Municipalité a décidé de vous faire voyager pour la traditionnelle fête nationale du 14 juillet.

Après un vol au-dessus de l'Atlantique nous atterrissions cette année à Cuba où une Chevrolet nous attendait à l'arrivée.

Comme tous les ans, l'apéritif était offert par la Municipalité, un délicieux Mojito bien frais, boisson traditionnelle du pays. Le repas était ensuite préparé par "La maison de la Pizza" de Villiers en Plaine, qui nous avait concocté un « arroz con pollo » et pour le dessert nous avons dégusté un flan antillais qui avait été préparé par Monsieur Laurent MARTIN, boulanger d'Ardin.

Le soleil de Cuba nous a permis de passer une agréable journée, entre « discussions » et « jeux de cartes », « concours de pétanque » et « jeux en bois » qui cette année encore nous avaient été gracieusement prêtés par l'APE. Nous les en remercions.



Après un après-midi plein d'entrain, le soir venu, nous avons pu apprécier les grillades et les sandwiches préparés par l'ACCA et le Cercle de l'Amitié.



À la tombée de la nuit et avant notre feu d'artifice, les enfants ont participé à la retraite aux flambeaux autour du stade. Le 14 juillet étant cette année un samedi, nous avons pu continuer notre fête avec un bal sur un parquet installé pour l'occasion.

Toute l'équipe municipale espère que vous avez passé une agréable journée et vous dit à l'année prochaine pour un nouveau voyage.

Commission Culture

La première guerre mondiale

En cette année de centenaire, nous avons trouvé important de mettre à l'honneur les hommes de notre Commune partis au combat.

Comme le pays dans son ensemble, la population de Saint-Laurs a été lourdement touchée lors de la Grande Guerre. Dès le 2 août 1914, premier jour de mobilisation générale, les hommes ont commencé à recevoir leur fascicule de mobilisation. Ils ont alors dû prendre le train pour rejoindre leur corps dans les jours qui suivirent.

C'est la première fois qu'une mobilisation générale était décrétée en France. Celle-ci concerne plus de 3 millions d'hommes dans tous les territoires français, en métropole bien-sûr, mais aussi dans certaines colonies.

Les chiffres dont nous disposons concernant les soldats de Saint-Laurs sont assez imprécis. En effet, le dernier recensement sur la Commune a eu lieu en 1911 et aucun autre dénombrement de population n'a été effectué avant 1921.

En 1911, on dénombrait 1238 résidents à Saint-Laurs, répartis comme suit : 401 hommes, 407 femmes et 430 enfants âgés de moins de 18 ans. En 1921, la population s'établissait à 911 individus. En comparant les listes nominatives de la population et les fiches de recensement militaire, on estime le nombre de Saint-Laurentins partis à la guerre à environ 250, répartis sur les années 1914 à 1918.



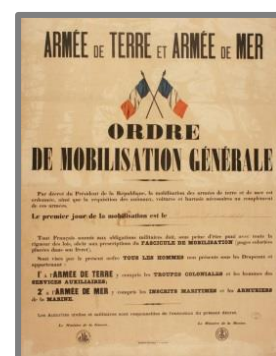
Les toutes premières nouvelles qui arrivèrent à Saint-Laurs après le début de la guerre, furent douloureuses. Dès la mi-septembre 1914, 5 jeunes étaient tombés sur les champs de bataille ou avaient succombé des suites de leurs blessures. Les semaines suivantes virent s'allonger cette liste macabre : encore 6 morts avant la fin de l'année ; 8 en 1915, 7 en 1916, 2 en 1917 et 3 en 1918.

Au total, ce sont 31 jeunes de notre Commune, âgés de 20 à 40 ans, qui ne sont pas revenus du front. Certains sont célibataires, d'autres sont mariés et pères de famille, comme Frédéric LARDY, cordonnier à Sainte-Marie ou encore Gustave BOBINEAU, cultivateur dans le hameau de la Bruyère. En grande majorité ce sont soit des cultivateurs soit des mineurs, mais on trouve aussi parmi eux des artisans et des commerçants comme Firmin BARIBEAUD, charcutier ou encore Hubert JOUSSE, boucher, tous les deux domiciliés à la Rampière.

Parmi ces victimes, figure également Emmanuel GIRARD, le jeune instituteur de la commune, tué à son poste de combat à Verdun, le 22 février 1916, âgé de seulement 24 ans.

Si 26 sont tombés sur le sol français ou décédés dans un hôpital, des suites de leurs blessures ou de maladies contractées en service commandé, François CHAUVET, Auguste FERRET et Henri RICHARD ont trouvé la mort en Belgique, et Auguste TENDRON est décédé des suites de maladie à l'hôpital de Salonique en Grèce. Armand GACHIGNARD, quant à lui, est mort à Saint-Laurs, le 30 janvier 1918, après avoir été réformé le 17 décembre 1917 suite à une « tuberculose pulmonaire bilatérale aggravée au cours des opérations militaires ».

Sur la totalité des soldats partis à la guerre, environ une quarantaine de Saint-Laurentins ont fait toute la campagne. On notera également qu'une trentaine d'hommes, tout en restant mobilisables, sont rentrés pour retourner travailler à la société des mines de Faymoreau et de Saint-Laurs.



D'autres auront été renvoyés dans leur foyer en qualité de propriétaire exploitant, tels que Pierre VIVIER, cultivateur aux Mantes, Léon AUBRY, cultivateur aux Landes ou encore Eugène PIERRE, de la Bruyère. Alcide PIGEAUD, résidant au bourg de Saint-Laurs, est également rentré en qualité de maréchal ferrant.

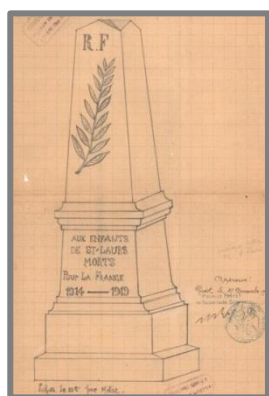
Les hommes reviennent de la guerre moralement très affectés, mais aussi fortement touchés dans leur chair. Les blessures par éclat d'obus ou de torpilles sont nombreuses : Fernand BARIBEAUD, boulanger à la Rampière, sera blessé le 5 janvier 1918 à la cuisse et au bras droits aux tranchées de première ligne ; Ernest BOUTIN sera blessé le 4 juin 1916 au pied gauche, puis le 17 janvier 1917 à la cuisse et au poignet droits ; Maurice GAUDIN, chapelier à la Rampière, sera, quant à lui, blessé par balle à Notre Dame de Lorette le 5 mars 1915 à l'avant-bras droit avec fracture du radius.

Plusieurs soldats ont également été faits prisonniers : Baptiste CANTEAU, cultivateur à la Sélinière, a été fait prisonnier le 31 mai 1916 à Hönigsbruch et a été rapatrié d'Allemagne le 10 décembre 1918. D'autres auront connu le même destin : Germain DAUTRIF, originaire de la Rampière, et employé comme maçon aux mines de Faymoreau, sera quant à lui, retenu prisonnier à Darmstadt, pour ne réapparaître que le 13 décembre 1918 ; Auguste DOUIN, disparu à Loos le 9 mai 1915, sera fait prisonnier à Münster, et rapatrié d'Allemagne le 10 janvier 1919.



Enfin, beaucoup de nos valeureux soldats auront obtenu des citations et des médailles de guerre :

- Désiré BERTAUD, cultivateur à Fours, parti au front le 9 janvier 1916, a été cité le 23 janvier 1916 : « jeune cavalier arrivé depuis peu au front, a su déjà se faire remarquer par ses qualités d'entrain et de courage ».
- Jean-Baptiste MALLET, boulanger à la Rampière, cité le 31 mars 1918 : « brancardier très dévoué, s'est particulièrement distingué le 23 mars 1918 en transportant les blessés dans une zone fortement battue par l'artillerie ».
- Armand MORISSET, cultivateur à la Bruyère, cité le 25 mai 1916 : « très bon servant, intelligent et actif. Étant employé comme téléphoniste, le 18 mai est sorti spontanément de son abri pour aller réparer les lignes à 5 reprises différentes sous un bombardement très violent ».
- Baptiste SOULEZELLE, cultivateur au Haut-bourg, cité le 15 décembre 1918 : « excellent cavalier, ayant fait toute la campagne (...), a assuré des liaisons très périlleuses dans une zone battue par de violents feux d'artillerie et de mitrailleuses ».

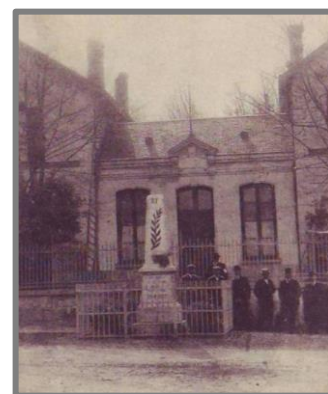


La signature de l'armistice, le 11 novembre 1918 provoque un soulagement, mais à cette joie, se mêle chez beaucoup le chagrin d'un deuil.

Pour ne pas que les 31 Saint-Laurentins, morts au combat, ne tombent dans l'oubli, le Conseil Municipal de Saint-Laurs, a décidé d'ériger un monument aux morts le 18 juillet 1919, son emplacement étant choisi le 19 novembre de l'année suivante.

C'est un artisan local, Victor CHOUC, qui a taillé la pierre, tandis qu'Auguste RAGUENEAUD se chargeait de forger la grille qui l'entourait.

L'inauguration du monument a eu lieu le 16 octobre 1921 en présence d'un conseiller de préfecture représentant le préfet et du conseiller général.



L'ensemble des informations présentes dans cet article proviennent soit des archives communales et départementales soit du site internet Grand mémorial (www.culture.fr/Genealogie/Grand-Memorial)

Pour conclure, reprenons les mots d'un poilu dans une de ses lettres : « Adieu, mon fils chéri. Souviens-toi que la guerre est une chose laide, que c'est à la paix qu'il faut travailler ».

Vie de la Commune

Arrivées et départs de Saint-Laurs

Bienvenue à ...

Janvier :	Constantin & Sandra CILIOAICA.....	49 rue de l'Église
	Sébastien & Agnès COULOMB, Cyprien, Marie & Agathe	4 rue de l'Église
Février :	Jean-Paul et Catherine VACHE	19 route de la Bruyère
Juin :	Ludovic VIEN et ses enfants	19 allée des Prunus
	Anthony GADEAU	7 impasse des Vignes
	Alexis et Axel CAMPION	82 rue de la Mairie
Août :	Fabrice GAUTIER, Adélaïde FONTENEAU, Solène et Mathilde	20 rue du Stade
	Jules GIRAudeau	95 route de la Bruyère
Septembre :	Jonathan PERAUD & Elodie GUICHARD	21 allée des Prunus

Au revoir...

M. et Mme Cyrille LUBIN et leurs enfants	Mme Nadège BOUYER et ses enfants
M. et Mme Nicolas COURATIN et leurs enfants	M. Serge BEAUJEAULT
M. et Mme Romuald GIRARDOT et leurs enfants	M. Alain GOUDEAU
M. David OTTER	M. Laurent BRUNET
Mme Christelle GENTRIC	

L'Etat Civil

Mariages

**Pierre BOBINEAU &
Élise BERNARD**

Le 12 mai à Saint-Laurs



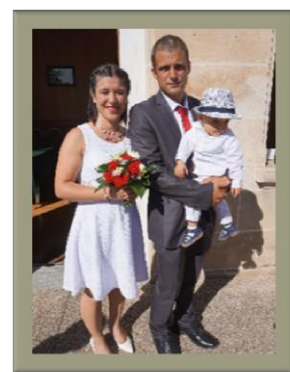
**Antony COUTANCEAU &
Nathalie ORSONNEAU**

Le 16 juin à Saint-Laurs



**Antoine PINEAU &
Vanessa BOURSAUD**

Le 11 août à Saint-Laurs



Naissances

Manon DANIAUX

Née le 15 décembre 2017
à NIORT



Julia & Camille THIBAUT

Nées le 5 février 2018
à FONTENAY-LE-COMTE



Aline GRELIER

Née le 17 février 2018
à NIORT



Simon CHUETTE

Né le 25 mars 2018
à NIORT



Philéas MARATRAY

Né le 28 avril 2018
à NIORT

Tiago GENDRON

Né le 26 novembre 2018
À Niort



Décès – Inhumation

Le 18 février Laétitia NOIRAUD

Le 24 mai Jean-Claude HERVÉ

Le 31 août Carmen SOULEZELLE

Le 27 septembre Serge GEFARD

Le 25 novembre Catherine VACHE

Hommage



Serge Geffard

La Municipalité tenait à rendre hommage à Serge GEFARD, qui a été conseiller municipal sous la mandature de Serge GAUDIN de 1971 à 1983.

Il a également œuvré au sein de plusieurs associations de Saint-Laurs. Il aimait voir sa commune active et avait plaisir à voir les jeunes générations prendre le relais.

Message de la gendarmerie

Suite à la recrudescence des cambriolages et ce, même dans nos petites communes, la gendarmerie de Coulonges-sur-l'Autize a voulu rappeler quelques règles simples et indispensables à savoir pour faire face à ce type de délit.

Lutter efficacement contre les cambriolages :

Faites la connaissance de vos voisins et apprenez à reconnaître leurs véhicules. Mettez-vous d'accord sur les signaux d'alarme et de détresse à utiliser en cas de besoin et signalez-leur vos absences.

Donnez-leur un jeu de clés et demandez-leur de relever le courrier tous les jours, d'ouvrir et de fermer certains volets, de sortir et de rentrer les poubelles les jours de collecte, de déplacer de temps en temps votre véhicule, de se stationner chez vous,...

Inscrivez-vous à l'opération tranquillité vacances

Activez votre système d'alarme et de vidéo surveillance.

Donnez l'impression que votre habitation est occupée en branchant des **minuteries** pour que les lumières s'allument et s'éteignent aux heures où elles le sont normalement.

Prenez l'habitude de **verrouiller** vos portes même si vous vous trouvez dans la maison ou dans le jardin. N'oubliez pas également de fermer les fenêtres !

Fermez toujours votre portail et votre portillon qui constituent un obstacle supplémentaire.

Ne laissez jamais les clés sur les serrures et ne les cachez pas sous le paillason.

N'exposez pas vos objets de valeur et ne les entreposez pas dans votre cabanon de jardin

Ne laissez pas de mot sur votre porte ou sur votre répondeur téléphonique signalant votre absence.

Identifiez vos biens (listez-les et marquez-les tel un tatouage automobile avec une identification indélébile) et photographiez-les.

Ayez un comportement citoyen : repérez tout ce qui peut vous paraître suspect, personnes et véhicules. Notez les lieux, jours et horaire, la description des individus et des plaques d'immatriculation.



Que faire en cas de cambriolage ?

Faites le 17 et ne touchez surtout à rien.

Si vous étiez absent du logement, n'entrez surtout pas !

- N'oubliez jamais que les cambrioleurs peuvent encore être sur place
- Interdisez l'accès des lieux à toute personne

Si vous étiez présent dans le logement, ne prenez aucun risque inconsidéré !

- Enfermez-vous dans la pièce dans laquelle vous vous trouvez et faites le 17
- Allumez la lumière et faites du bruit pour que le cambrioleur prenne la fuite
- En cas de contact, essayez de rester calme et n'opposez aucune résistance
- Donnez ou faites ce que l'on vous demande
- Privilégiez le recueil d'éléments d'identification : nombre d'individus, tenue vestimentaire, langage, signes particuliers, véhicule utilisé, direction de fuite...

Dispositif argent de poche

Pour la deuxième année consécutive, la Commune de Saint-Laurs a reconduit le dispositif « argent de poche ».

Je m'appelle Romane GUÉRINEAU, j'ai 17 ans et je vais vous faire partager mon expérience à propos du projet Argent de Poche.

Ce système permet aux jeunes, de 16 à 18 ans, de travailler pour les communes au contact des employés communaux. Cela peut alors donner une première expérience de travail avant d'avoir la majorité.

Ainsi, cet été 2018, au sein de la Commune de Saint-Laurs j'ai pu travailler dix demi-journées en aidant les employés communaux dans leurs tâches. J'ai donc participé au ménage de l'école et aussi à celui de la cantine. Mais j'ai également pu aider à la Mairie avec un travail informatique qui consistait au recensement de la population St Laurentine dans un logiciel spécifique.

L'avantage de ce programme est qu'il est diversifié puisqu'il permet d'effectuer des activités aussi bien manuelles qu'intellectuelles. De plus le contact avec les employés communaux est très formateur. Il est aussi intéressant de participer à l'installation des locaux où les enfants de Saint Laurs vont travailler durant toute l'année. Je conseille ce système à ceux qui souhaitent commencer une activité professionnelle avant l'âge requis dans la plupart des métiers pour accéder à d'autres travaux saisonniers.



Si vous êtes mineur et âgé de plus de 16 ans et que ce dispositif vous intéresse, vous pouvez vous adresser à la Mission Locale de Parthenay au **05.49.94.23.46**.

Des musiciens sur notre Commune

Le groupe musical « Les Canepetières » dont font partie Olivier et Isabelle CHABOT, résidant sur notre Commune, ont donné un concert le samedi 23 juin sur la place de la Rampière. Les musiciens, pendant presque 2 heures, ont ravi les oreilles du public avec des airs populaires, du jazz et de la variété. Pour ceux qui voudraient savoir quel est le nom de ces instruments bizarres, il y a une trompette, un bugle, un cornet, un baryton, un saxophone ténor, un trombone et un tuba.



Nous aurons sûrement le plaisir d'entendre à nouveau ces sept musiciens passionnés au mois de juin l'année prochaine, le rendez-vous est déjà pris. Olivier et Isabelle font également partie de l'orchestre d'harmonie de Coulonges-sur-l'Autize dont Isabelle a la direction depuis le mois de septembre. A l'heure où nous écrivons ce bulletin, ils ont prévu de donner un concert gratuit dans l'église de Saint-Laurs le samedi 22 décembre. Merci à eux de nous faire ainsi partager leur passion pour la musique.

Le Téléthon 2018



Cela fait 25 ans que les communes de l'ancien canton de Coulonges sur l'Autize participent au Téléthon.

Cette année, c'est notre village qui a été choisi pour accueillir marcheurs, motards et quadistes pour le repas du midi. Ce sont au total 280 couverts qui ont été servis avec pour plat principal un rougail. L'après-midi, ce sont une



quinzaine de courageux marcheurs qui ont affronté le mauvais temps en partance de Saint Maixent de Beugné pour rejoindre notre salle des fêtes où une boisson chaude et des gâteaux les attendaient.



La majorité des associations de notre Commune ainsi que quelques bénévoles se sont portés volontaires pour donner un coup de main pour l'installation, pour la préparation du repas, pour le service ou encore pour le nettoyage.



Merci à la trentaine de bénévoles qui ont donné de leur temps et de leur énergie pour faire de ce repas un moment convivial et chaleureux.

Cette année, les enseignantes de notre école ont choisi pour thème le « vivre ensemble » et la solidarité est un des points qu'elles ont voulu mettre en avant. C'est ainsi que participer avec leurs élèves au Téléthon relevait de l'évidence.

Les enfants ont confectionné des sets de table pour décorer les plateaux repas. Les plus grands ont vendu des tickets kilomètres au profit du Téléthon et ont ainsi effectué une course autour de la place de la mairie. Initialement, la course devait avoir lieu le vendredi 7 décembre mais au vu des conditions climatiques, elle a été reportée au lundi 10 décembre. Nous tenions à leur dire un grand bravo et un grand merci pour leur investissement dans cette action.

Grâce à l'effort de tous, ce sont un peu plus de 3 200 € qui ont été récoltés par notre Commune et qui vont être reversés au Téléthon.



Vaincre la maladie, tous ensemble c'est possible !

Les Entreprises

 CHAIGNEAU DENIS TP 99, rue de l'église 79160 ST LAURS ☎ : 05 49 77 51 17 - 📠 : 06 41 75 55 13 Par téléphone de préférence avant 8h ou après 19h	 GARAGE NEAU AGENT PEUGEOT 83, Rue de la Mairie 79160 - SAINT-LAURS ☎ : 05 49 75 20 19 - 📠 : 05 49 75 26 05 @ : garage-neau@wanadoo.fr	
 Maprao SAWADI IMPORT 155, rue de l'église 79160 ST LAURS ☎ : 06 88 18 27 66 @ : maprao@outlook.fr	 ETIENNE Chemin de la Bruyère 79160 ST LAURS ☎ : 06 63 99 34 14	
 SOULLARD Maxime BALLANGER 2, rue de l'Église 79160 ST-LAURS 1, rue Robert Schuman 79320 MONCOUTANT ☎ : 05 49 72 61 17 📠 : 06 87 73 17 84	SCIERIE ROYER Jérémy ☎ : 06.29.47.42.39 @ : jroyer@scieriesaintlaurs.fr	
Service à la personne Christophe Geffard : Aide à la personne (CESU) : taille, tonte, nettoyage, vitrerie... ☎ : 06 09 79 61 38	Service à la personne Jean-Luc Jonquet : Tous services : entretien et petits travaux ☎ : 06 50 40 66 73	Service à la personne Gérard Belkacem : Dépanneur informatique, Installe et configure vos applications, vos logiciels et vos périphériques ☎ : 05 16 81 52 56
Garde d'enfant Christiane Guilloteau : Assistante Maternelle Agréée ☎ : 05 49 75 68 49	Garde d'enfant Nathalie Rupin : Assistante Maternelle Agréée ☎ : 05 49 77 50 84	Garde d'enfant Emeline ROSSARD : Assistante Maternelle Agréée ☎ : 07 82 34 00 73

Vous pouvez figurer dans le prochain bulletin municipal en contactant la Mairie.

Une nouvelle activité artisanale sur notre Commune

Depuis le mois de juillet 2018, une micro-entreprise est née à Saint-Laurs : l'Atelier bois et tissus.

Spécialisée dans la confection d'articles en tissu certifié BIO, Élise TEUIRA réalise sur commande des vêtements, des sacs, des doudous, des tipis, des cadres bijoux ou photos, des trousse, des bracelets, des pinces à fleurs, des guirlandes en tissus... dont vous avez un petit aperçu sur les photos ci-dessous.



Pour plus d'informations, vous pouvez la contacter par mail à latelierboiset Tissus@gmail.com



Les Correspondants locaux de presse

Le Courrier de l'ouest

Catherine PÉROTTEAU

☎ 05.49.75.29.20

✉ perotteauc@orange.fr

La Nouvelle République

Gérard DEFER

☎ 05.49.05.36.72 ☎ 06.15.39.82.11

✉ g.defer@sfr.fr

Le tourisme

Vous devez recevoir de la famille ou des amis mais vous n'avez pas assez de place chez vous pour les loger ? Voici quelques adresses qui peuvent vous être utiles.

Au son du jardin poitevin

Chambre d'hôtes avec 2 chambres, 26 et 47 m², pour 2 et 4 personnes



Catherine MONNIER

11 rue de la Caumallièrre

☎ 05.49.75.90.51

Chez François et Annie-Claude

Gîte de 2 chambres, 3 lits, pour 4 personnes



Chez Annie-Claude et François

6 place de l'abbé Sabouraud

☎ 05.49.75.07.47

Le refuge de la Hulotte

Studio avec 2 lits, pour 4 personnes



Chez Isabelle et Olivier

191 route du puits saint Laurent

☎ 06.26.73.24.69

L'Agenda des Manifestations 2019

Manifestations Communales



Vœux



Commémoration
guerre 39-45



Fête nationale



Commémoration
guerre 14-18

La Vaillante



27
dimanche



02
samedi

03
dimanche

Théâtre



09
samedi

10
dimanche

L'Indépendante



Vœux



Concours de belote



Concours de belote

Le Cercle de l'Amitié

L'A.P.E



Olympiades



Opération pizzas



Repas dansant



Fête d'été



Pot fin d'année

Sports Et Loisirs



Festival des
jeux



Tournoi 3P



Assemblée
générale



Vide grenier



Rallye vélo



Intervillages



Circuit des
Vallées

Buslaurs Thireuil

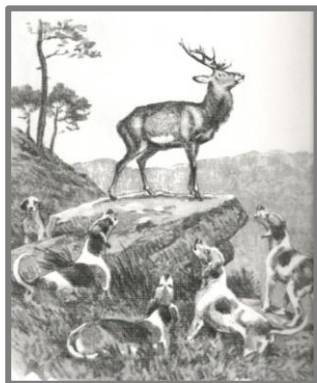


Cabaret



Les activités associatives

L'A.C.C.A La Saint-Hubert



A.C.C.A. La Saint Hubert

Les années passent rapidement et voilà déjà le moment de faire le bilan de l'année écoulée.

Composition du bureau

Président : Christian PÉROTEAU

Vice-président : Etienne BISSON

Trésorier : Guy DÉPREZ

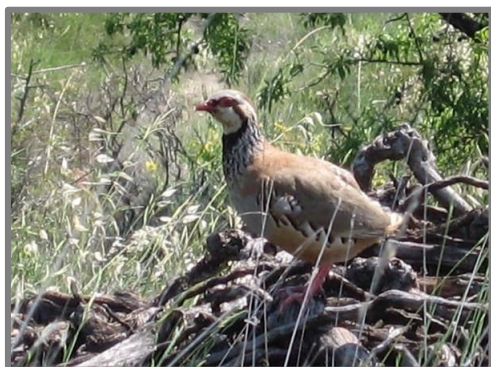
Secrétaire : Olivier HÉRAULT

Membres : David COMTE, Guénaél DEBORDES, Bernard GIRAUD, Jean-Luc LAINÉ, Baptiste NOIRAUD

2018-2019 a vu une petite augmentation du nombre d'adhérents, 17 au lieu de 15 l'année passée. En ce qui concerne notre territoire de 487 hectares chassables, voici en quelques mots les différentes espèces que l'on peut rencontrer au détour d'un chemin. Merci à nos agriculteurs qui nous laissent partager leur territoire.

Le pigeon ramier

Il y a de très nombreux sédentaires toute l'année, surtout près des habitations, mais pour ce qui est de la migration, elle est très peu présente pour l'instant. La vague bleue n'est toujours pas arrivée.



La perdrix

Le printemps n'a pas favorisé sa reproduction en raison du temps beaucoup trop pluvieux mais une récolte tardive des foin a favorisé la couaison et quelques petites compagnies ont pu être aperçues dans notre campagne.

Le chevreuil

Nous avons pu comptabiliser beaucoup de chevreuils encore cette année avec de nombreux jeunes nés tardivement. Là aussi, cela est dû au printemps mauvais qui a repoussé les naissances.

Le sanglier

Les sangliers sont de plus en plus nombreux sur nos territoires. Cet animal passe régulièrement chez nous en faisant beaucoup de dégâts dans les champs de maïs. Il ne faut pas oublier que ce sont les chasseurs qui payent ces dégâts aux agriculteurs en rapport avec la fédération des chasseurs. N'oublions pas que la peste porcine est aux frontières de la France et que si celle-ci n'est pas éradiquée nos éleveurs de porcs ont du souci à se faire.



Le lapin

Il est très peu présent sur le territoire. Quand la densité est trop importante, la maladie fait des ravages dans les populations.

Le lièvre

Le lièvre est encore bien présent mais le manque de couvert ne facilite pas sa chasse. Cette année, pour l'ACCA, l'ouverture du lièvre a eu lieu le 11 novembre avec un bracelet par chasseur sur cinq dimanches.

Fouines et putois

Sur notre canton, le putois reste protégé mais la fouine est piégeable toute l'année dans les 150 mètres des habitations.

Le renard

Il a refait son apparition en quantité importante depuis quelques semaines. Malgré les battues, aucun spécimen n'a été abattu et maître goupil passe toujours à travers les mailles du filet. Il faut dire qu'il n'y a pas assez de chasseurs lors de ces battues. Le renard est un grand prédateur sur notre gibier mais aussi pour nos basses-cours. Attention cet animal est porteur de la rage et de la gale. **Il ne faut pas toucher un animal mort à mains nues.**

Le faisan

Cette année encore, notre ACCA faisant parti du GIASC (Groupe d'Intérêt Agro Sylvo Cynégétique), 100 faisans communs ont été lâchés sur le territoire. Ces faisans proviennent de souches naturelles de la région de Fontainebleau.

Voici quelques indications en ce qui concerne le GIASC :

Ce sont 9 communes qui sont associées. Cette année, 2 000 faisans communs ont été réintroduits sur ces territoires avec une interdiction de le chasser afin d'obtenir une réimplantation de cet oiseau mythique. Déjà au printemps, le nombre de coqs chanteurs était multiplié par 2. Voici quelques chiffres :



Echantillonnage des compagnies
de faisan obscur et de faisan
commun



Commune	Faisan obscur			Faisan commun		
	Compagnies	Nbrs jeunes	Moyenne	Compagnies	Nbrs jeunes	Moyenne
Ardin	0	0	0	7	71	10.14
Béceleuf	0	0	0	23	133	5.78
Champdeniers	5	23	4.60	15	112	7.47
Cours	1	5	5	2	11	5.5
Faye	0	0	0	13	53	4.08
Fenioux	2	10	5	11	50	4.55
Saint Laurs	4	15	3.75	3	18	6
St Maixent de Beugné	3	15	5	5	25	5
Surin	1	10	10	17	106	6.24
Xaintray	8	55	6.88	16	124	7.75

Echantillonnage de compagnie - Résultats globaux du GIASC

	Nombre de compagnies (n-1)	Nombre de jeunes (n-1)	Moyenne par compagnie (n-1)	Nombre de poules seules (n-1)	Moyenne jeunes par poule (n-1)
Commun	112 (63)	703 (396)	6,28 (6,29)	8 (14)	5,85 (5,14)
Obscur	24 (16)	133 (82)	5,54 (5,13)	0 (2)	5,54 (4,55)
Total	136 (79)	836 (488)	6,14 (6,17)	8 (16)	5,81 (5,14)

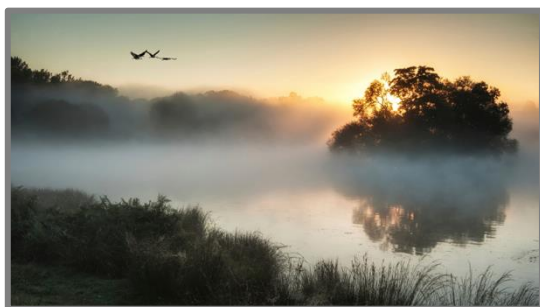
Échantillonnage de compagnie - Résultats globaux par commune

Commune	Poule seule	Compagnies (n-1)	Nombres de jeunes	Moyenne jeunes/poule
Ardin	0	7 (10)	71	10,14
Béceleuf	2	23 (18)	133	5,32
Champdeniers	4	20 (8)	135	5,63
Cours	0	3 (4)	16	5,33
Faye	0	13 (6)	53	4,08
Fenioux	0	13 (6)	60	4,62
Saint Laurs	2	7 (2)	33	3,67
St Maixent de Beugné	0	8 (2)	40	5
Surin	0	18 (5)	116	6,44
Xaintray	0	24 (18)	179	7,46

Et pour arriver à ce résultat beaucoup de travail est nécessaire au sein de l'ACCA : piégeage, agrainoirs, parcs de prélacher,...

Voici le bilan régulation des prédateurs 2017/2018 sur les 15 000 hectares du GIASC. Comme le montre ce tableau, l'intensification du piégeage sur cette saison porte ses fruits.

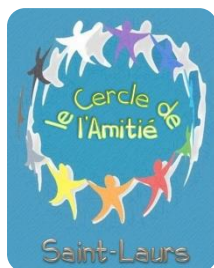
Espèces	Renard	Fouine	Ragondin	Rat musqué	Corbeau Freux	Corneille noire	Pie bavarde	Blaireau
Piégeage	233 (206)	138 (72)	1505 (979)	69 (46)	4 (0)	151 (46)	137 (42)	
Collision	16 (17)	20 (13)	63 (3)	0	0	0	0	15 (7)
Chasse	13 (19)	0	118 (1)	7 (0)	9 (18)	75 (74)	3 (6)	0
Tir d'été	18 (28)							
Régulation sans loupveter	0	0	10 (0)	0	0	3 (9)	0	0
Régulation avec loupveter	3 (1)	0	0	0	0	0	0	0
Déterrage	28 (24)	0	0	0				4 (3)
Tir garde	0 (4)	0	0 (12)	0	0 (2)	0 (1)	0 (2)	
Total	311 (299)	158 (85)	1696 (995)	76 (46)	13 (20)	229 (130)	140 (50)	19 (10)



Je terminerai en vous souhaitant de la part de tous les membres de l'ACCA de bonnes fêtes de fin d'année, une bonne santé et mes meilleurs vœux pour l'ensemble de votre famille.

Le Président, Christian PÉROTTEAU

Le Cercle de l'Amitié



Le Cercle de l'Amitié, voilà le nouveau nom qui a été choisi par les membres du bureau pour rebaptiser le Club de l'Amitié. Le nom « club » étant anglais, le Président a souhaité le remplacer par un mot français : le Cercle. C'est donc le 17 décembre 2017 qu'a eu lieu notre Assemblée Générale. Après la démission de tous les membres de l'ancien bureau à l'exception de Monsieur Daniel PAILLAT, un nouveau bureau s'est formé.

En voici la composition :



Président : Roger SUIRE
Vice-Présidente : Claudette DEBORDES
Trésorière : Rolande NEAU
Trésorier adjoint : Guy DÉPREZ
Secrétaire : Monique GIRAUD
Secrétaire adjointe : Françoise BOUJU
Membres : Marcelle BERTAUD, Gérard DEFER, Bernard GIRAUD, Daniel PAILLAT, Christiane ROUAIROUX

Nouveau bureau, nouvelles idées. Personne ne voulait que ces réunions hebdomadaires du jeudi s'arrêtent mais tout le monde était d'accord pour ne pas seulement faire des parties de belote mais diversifier les activités proposées. C'est ainsi que se côtoient jeux de cartes, de société, de pétanque, de palets ou encore des randonnées quand le temps le permet. Même ne rien faire est autorisé. Passer un après-midi dans la convivialité, voilà le maître mot de ce Cercle.



Depuis un an qu'il existe, le nouveau bureau a continué les traditions habituelles à savoir : la bûche de Noël, la galette des rois, le pique-nique, le concours de cartes.

Actuellement, il y a presque 60 adhérents et si d'autres personnes sont intéressées pour se joindre à nous, elles sont les bienvenues. La porte vous est grande ouverte tous les jeudis à la salle Serge GAUDIN à partir de 14h l'hiver et à partir de 14h30 l'été.



Le 21 juin, jour de la fête de la musique, le Cercle de l'Amitié s'est retrouvé à l'ombre des platanes de la place de la Rampière pour partager un bon repas concocté par un traiteur local.

Quel plaisir de profiter tous ensemble du soleil et de passer un après-midi entre amis !



Le 13 octobre dernier, pour notre concours de belote, c'est avec beaucoup de joie que nous avons accueilli 58 doublettes dans notre salle Serge GAUDIN et pour les amateurs de cartes, notez tout de suite la date de notre prochain concours qui aura lieu le samedi 27 avril 2019.



Il ne faut pas oublier également tous les mercredis soirs des mois d'été à 20h30 sur la place de la Rampière, où toutes les générations se retrouvent pour disputer des parties de pétanque. Et c'est ainsi que des jeunes de 10 ans font équipe avec des adultes chevronnés qui leur donnent des conseils. N'hésitez pas à venir faire un tour en famille, entre amis ou même seul, c'est un réel plaisir de se retrouver tous ensemble sous le ciel étoilé pour taquiner le cochonnet !



Au cours de l'année, nous avons eu la tristesse de perdre un de nos membres assidus, Monsieur Serge GEFFARD. Nous tenions à lui rendre hommage dans ce bulletin. Merci pour tous ces bons après-midis que nous avons passés à jouer ensemble, pour toutes ces parties de cartes et de rires.

Nous tenions également à remercier tous les anciens membres du bureau du Club de l'Amitié et notamment Madame Lucienne LAINÉ, présidente depuis 1993, qui ont maintenu durant toutes ces années ces réunions hebdomadaires et ce, malgré le petit nombre d'adhérents.

Nous sommes comme un arbre : les feuilles changent mais nous gardons nos racines et nous voulons continuer à faire perdurer ce moment convivial du jeudi après-midi dans notre Commune le plus longtemps possible.



Les membres du Cercle de l'Amitié réunis main dans la main en hommage à Serge GEFFARD.

Bonne et heureuse année pour 2019.

Le bureau

L'Association des Parents d'Élèves



ASSOCIATION
DES PARENTS D'ELEVES
DE L'ECOLE PUBLIQUE
DE SAINT LAURS

Créée en 1987, l'Association des Parents d'Élèves a pour but d'améliorer le quotidien de nos enfants à l'école et de financer une partie des sorties scolaires, du matériel pédagogique et de tout besoin nécessité par les projets scolaires et éducatifs.

Lors de l'Assemblée Générale du 21 septembre 2018, nous avons regretté qu'il n'y ait eu seulement que trois parents d'élèves en dehors des membres du bureau. Sandrine ETIENNE n'a pas souhaité renouveler son mandat et aucun des parents présents ne s'est porté candidat pour lui succéder. La composition du bureau est désormais la suivante :

Présidente : Virginie PÉROTEAU
Vice-Présidente : Coralie BODIN
Secrétaire : Noëlle GEFFARD
Vice-Secrétaire : Sabrina DESMOTS
Trésorière : Marina PILLAC
Vice Trésorière : Clotilde BERTAUD
Membres : Ludivine CHABOT, Stéphanie DUPONT, Nathalie RUPIN.



Les manifestations

La fête de Noël

Comme chaque année, l'après-midi a commencé par le spectacle des enfants. Un véritable show orchestré par les maîtresses, en rapport avec le thème de l'année : les contes. Les parents ont ensuite pris le relais pour nous offrir près d'une heure de spectacle pour le plus grand bonheur des petits et des grands.



La soirée s'est terminée par l'arrivée tant attendue du Père Noël, qui a su gâter l'ensemble des enfants. Chacun a pu récupérer son présent et immortaliser cette rencontre par une jolie photo et un petit bisou (enfin pour certains...).

Le carnaval

Le carnaval de l'école a eu lieu le 9 février dernier. Les enfants ont pu fièrement arborer leurs déguisements et les présenter aux habitants de la Commune à l'occasion d'un petit défilé organisé autour de la place de La Rampière. De retour à la salle Serge GAUDIN, un bon goûter les attendait. L'après-midi s'est terminé en musique avec une petite « boum ». Un grand merci aux maîtresses et aux bénévoles qui ont accompagné les enfants pour cette manifestation, et à Dany et Marinette pour leur investissement.

La fête d'été

Hasard du calendrier, une autre manifestation ne nous permettait pas d'occuper la cour de l'école ce 16 juin pour notre traditionnelle fête de fin d'année. Après quelques interrogations, nous décidions de demander la salle de La Vaillante pour notre spectacle et d'utiliser le parking du stade pour la fête d'été.



Les enfants ont ainsi eu la possibilité de réellement monter sur scène pour nous présenter un magnifique conte. Le spectacle fut unanimement apprécié par le nombreux public, un peu à l'étroit dans cette salle.

Les habituels stands de pêche à la ligne, maquillage et jeux divers ont occupé l'après-midi des petits et des grands. Pour les gourmands, bonbons, pop-corn et barbe à papa accompagnaient les gâteaux confectionnés par les parents. Après le tirage de la tombola, la soirée s'est terminée par une grillade party ! Encore merci à l'association théâtrale pour le prêt de la salle et le montage des décors.

Pot de fin d'année

Comme tous les ans, l'APE organise un pot pour clôturer l'année scolaire. Ce rendez-vous a pour but de remercier les bénévoles qui œuvrent toute l'année à nos côtés. C'est également l'occasion de rencontrer les nouveaux parents et de leur apporter les informations nécessaires pour la future rentrée de leurs enfants, en échangeant avec les maîtresses, les élus ou les membres de l'APE.

Dates à retenir

Samedi 19 janvier : Olympiades
Vendredi 12 avril : vente de brioches et de jus de pomme de 18h à 19h
Samedi 11 mai : soirée à thème
Samedi 22 juin : fête de fin d'année
Jedi 4 juillet : pot de fin d'année

Voyage au Château des Aventuriers

Petite nouveauté cette année avec l'organisation d'une sortie parents-enfants hors période scolaire. Ce fut l'occasion de passer une belle journée en famille tout en passant du temps avec ses copains d'école ! Tous ont apprécié ce magnifique parc ludique à travers une rocambolesque chasse au trésor. Un verre de l'amitié a été offert au retour et les moins pressés ont improvisé un petit pique-nique pour terminer la soirée.



Le mot de la fin

L'APE œuvre tout au long de l'année pour proposer des actions afin de récolter des fonds qui serviront à financer les projets de l'école. C'est ainsi que la vente de brioches effectuée le 23 mars dernier a rapporté 120 € et la vente de jus de pommes nous a permis de récolter un peu plus de 880 €. Il faut savoir que les déplacements en bus sont assez onéreux même s'il y a peu de kilomètres à faire. Pour l'année scolaire 2017-2018, les transports nous ont coûté un peu plus de 1600 €. C'est pourquoi

Pour nous contacter, vous trouverez à votre disposition une boîte aux lettres à gauche du portail de l'école. Vous pouvez également nous envoyer un mail à l'adresse suivante : apestlaurs@gmail.com

notre association a besoin impérativement de vous pour financer ses différentes initiatives : cadeaux de la fête de Noël, sorties pédagogiques et piscine, achat de cahiers et fichiers...

Un grand merci à toutes les personnes qui nous soutiennent tout au long de l'année ainsi qu'à la Municipalité et la Vaillante pour le prêt de leur salle.

L'ensemble du bureau de l'APE se joint à moi pour vous souhaiter une très bonne année 2019.

La Présidente, Virginie PÉROTEAU

La Vaillante

L'année a débuté, comme à l'accoutumée, par les représentations théâtrales avec au programme une comédie en 4 actes de Christian ROSSIGNOL, « Colonel Betty ». L'action se déroule à l'intérieur du café d'un petit village de Normandie, pendant la seconde guerre mondiale.



Cette pièce a remporté un très grand succès grâce à tous les acteurs et actrices par leurs interprétations et leurs jeux de scène mais également par la participation du public. En effet, durant toute l'intrigue, on ne sait pas qui est ce fameux colonel Betty, chef de la Résistance, qui fait tourner en bourrique le chef de la Gestapo locale. Pendant l'entracte, les spectateurs, qui le souhaitent, ont pu désigner quel personnage de la pièce était ce mystérieux colonel. N'allez pas croire que la réponse était évidente ! La preuve, à chaque représentation, sur une centaine de participants, il y avait seulement une petite trentaine de bonnes réponses.



L'ensemble de la troupe a également dû faire face à un imprévu de taille. Une des actrices, Magalie DUTEAU, s'est tordue la cheville quelques heures avant de monter sur scène et fut dans l'incapacité d'assurer les six représentations restantes. Que faire ? Annuler ? Cette solution a vite été écartée. La Vaillante allait bien porter son nom. Dans une solidarité générale, les acteurs ont été plus soudés que jamais car ils ont dû non seulement improviser des jeux de scènes avec une nouvelle actrice mais aussi se priver d'un de leur souffleur. En effet, Monique GIRAUD, à force d'entendre répéter les acteurs et de leur souffler les répliques était la seule à pouvoir nous sortir de ce mauvais pas. C'est à la fois un grand bravo et grand merci que toute La Vaillante voudrait lui adresser car elle a assuré comme une chef !



Le théâtre, ce ne sont pas seulement les acteurs. Ce sont également tous ces hommes et ces femmes de l'ombre, décorateurs, standardiste, grimeurs, souffleurs, placeuses, serveurs et serveuses, maquilleuses, qui constituent la troupe de La Vaillante et sans qui ce spectacle ne serait pas ce qu'il est. Qu'ils soient remerciés pour le travail qu'ils effectuent chaque année au sein de notre association.



Un grand merci également à tous les bénévoles qui, cette année, ont passé de nombreuses heures sur les planches mais pas pour y jouer une pièce ! Tout d'abord, le décor du « Colonel Betty » a entièrement été fabriqué, les ciels qui habillent le haut de la scène ont tous été changés, les murs de la salle ont été repeints et cet été, le plafond de la scène a entièrement été refait. Sans eux, nous n'aurions pas une salle aussi accueillante et une scène aussi fonctionnelle et jolie.

La saison théâtrale s'est terminée par notre traditionnel repas, suivi d'une vidéo remémorant les répétitions, et les représentations en passant par les vestiaires et les coulisses. Rires et bonne humeur ont ponctué cette soirée.

Début juillet, notre voyage nous a conduits au Puy du Fou pour la visite du Grand Parc. Chacun y a organisé sa journée à la découverte des différents spectacles sous une chaleur caniculaire. À midi, l'ensemble du groupe s'est retrouvé pour le repas dans un restaurant du Parc. Même si le Puy du Fou est une destination proche, les nouveaux spectacles créés chaque année attirent toujours les foules.



Notre traditionnelle fête d'été a eu lieu le samedi 25 août. Après un concours de pétanque sur le parking du stade dans l'après-midi, la soirée s'est prolongée par le repas dans la salle paroissiale, ponctué par des chants, des danses et des saynètes interprétés en majorité par les enfants et les ados de la troupe. Bravo à tous ces jeunes qui ont pris sur leur temps de vacances pour préparer ce spectacle ainsi qu'aux membres de La Vaillante qui les ont exercés.



Présidente : Catherine PÉROTTEAU

Trésorière : Magalie DUTEAU

Secrétaire : Françoise BOUJU

Membres : Sabrina DUMAS, Christophe GEFFARD, Annie GEFFARD, Colette GEFFARD, Michel ISCH.

Vice-Président : Guy DÉPREZ

Trésorière adj. : Dominique SIMONNEAU

Secrétaire adj. : Yannick CROCHARD

L'Assemblée Générale de La Vaillante a eu lieu fin avril et la composition du bureau est restée la même que l'an passé.

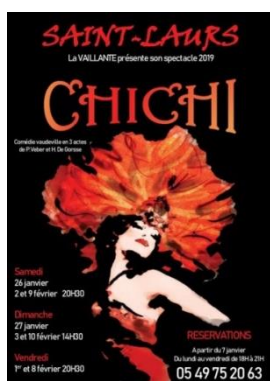
1938 – 2018 : La Vaillante a 80 ans

La création de cette association remonte au 12 mars 1938. Créée sous les statuts de la loi 1901, l'objectif de La Vaillante étant d'organiser théâtres, fêtes champêtres, voyages... L'instigateur principal de ce projet était l'abbé Georges LÉGER, curé de Saint-Laurs.

Depuis 80 ans, des centaines de personnes ont donné de leur temps soit sur scène en tant qu'acteur, soit dans l'ombre en tant que souffleur, machiniste, placeuse, standardiste, maquilleuse, coiffeuse ou encore serveur. Tout un petit monde indispensable pour qu'une telle association perdure.



De nombreuses pièces ont été interprétées : « La Mairasse » une pièce en patois poitevin de Henri DAZELLE ; « Marius », « Fanny » et « César » la trilogie de Marcel PAGNOL ; « Un chapeau de paille d'Italie » d'Eugène LABICHE ; « Un fil à la patte », « le Dindon », « Je ne trompe pas mon mari », « La main passe » de Georges FEYDEAU ; Les aventures du brave curé Pellegrin : « Mon curé chez les riches » et « Mon curé chez les pauvres », et dernièrement, « La Perruche et le Poulet », « Caviar ou lentilles » et « Colonel Betty »... et encore beaucoup d'autres pièces que l'on a pris plaisir à jouer devant un public à chaque fois conquis.



En 2019 La Vaillante vous présentera « Chichi » une comédie en 3 actes de Pierre VEBER et Henri De GORSSE. Les réservations auront lieu à partir du lundi 7 janvier (du lundi au vendredi) de 18h à 21h par téléphone au **05 49 75 20 63**.

Au nom de La Vaillante et de ses membres, je vous souhaite mes meilleurs vœux pour 2019.

La Présidente, Catherine PÉROTTEAU

Théâtre :

Sam. 26 janvier à 20h30
Dim. 27 janvier à 14h30
Ven. 1^{er} février à 20h30
Sam. 02 février à 20h30
Dim. 03 février à 14h30
Ven. 08 février à 20h30
Sam. 09 février à 20h30
Dim. 10 février à 14h30

Buslaurs-Thireuil



L'EQUIPE DU DIMANCHE

Editorial...

La magnifique épopée des bleus cet été en Russie, marquée d'une 2^{ème} étoile mondiale, a encore prouvé que le football est un formidable vecteur d'émotions. Cette Coupe du Monde a rassemblé toutes les générations, gommé les inégalités sociales et fait refleurir nos drapeaux tricolores !! Les nostalgiques ont rajeuni de 20 ans et les plus jeunes ont vécu un immense bonheur, gravé dans leur mémoire de footeux.

Bien évidemment, les performances de Buslaurs-Thireuil n'engendrent pas une telle marée humaine mais elles ravissent les nombreux supporters qui nous font l'honneur de nous suivre chaque week-end. C'est aussi ça la passion : être capable de faire des dizaines de kilomètres, braver le froid et la pluie pour soutenir nos joueurs.

Loin des contrats mirobolants du monde professionnel, les dirigeants doivent s'activer chaque saison pour assurer la bonne santé financière du club et assumer les nombreux investissements liés à son fonctionnement. Remercions comme il se doit les nombreux sponsors qui nous accompagnent et nous soutiennent dans nos actions.

Le bilan sportif

L'équipe première

La saison 2017-2018 de notre équipe fanion fut assez remarquable. Les hommes de Bruno GUILBAUD ont accompli une saison pleine dans la poule sud de 2^{ème} division, ponctuée par une très belle 2^{ème} place derrière l'intouchable équipe de St-Florent. Dommage, l'occasion était belle de décrocher une montée au plus haut niveau départemental, mais la refonte des niveaux régionaux ne nous a pas permis d'accrocher l'accession. En septembre dernier, le club vient donc d'entamer une 13^{ème} saison consécutive en D2, on s'approche du record !!

Toujours sous la houlette de Bruno GUILBAUD, l'ensemble du groupe a effectué une préparation estivale de qualité avec un stage de 2 jours dans les Landes. Cette initiative, entièrement prise en charge par nos sponsors et financées grâce à nos manifestations, a réuni une cinquantaine de personnes (joueurs et dirigeants). Rien de tel pour assurer une bonne cohésion entre membres du club et intégrer nos nouvelles recrues.

Cette saison est ainsi parfaitement lancée. L'équipe occupe une belle 3^{ème} place en championnat, où elle est toujours invaincue.



Elle a également réalisé une grosse performance en coupe de Nouvelle Aquitaine en éliminant La Rochelle OPMVS équipe de Régionale 2 puis fut malheureusement éliminée par Mignaloux-Beauvoir aux tirs au but. Place maintenant à la coupe des Deux-Sèvres, que nous abordons avec ambition !



La réserve A

Depuis son retour en 4^{ème} division, la saison 2017-2018 fut certainement la plus aboutie avec une belle 5^{ème} place à la clé, après avoir longtemps flirté avec le podium. De quoi nourrir de réelles ambitions pour les hommes de Cyril BERTHELOT au moment d'amorcer cette nouvelle saison. L'effectif s'est encore étoffé grâce notamment à une forte concurrence en équipe première. Mais méfiance, cette nouvelle poule paraît bien plus relevée que l'an passé avec quelques gros calibres et un ensemble plus homogène. Les premiers résultats vont malheureusement dans ce

sens. Après un début de saison poussif, l'équipe a dû attendre la 5^{ème} journée pour obtenir sa première victoire. Espérons dorénavant que la machine est lancée et que ces trois points vont insuffler un élan positif à ce groupe. À contrario, l'équipe réalise un parcours sans faute en coupe Saboureau en remportant ses trois premiers tours, peut-être le début d'une belle aventure !

La réserve B

Pour sa première saison à la tête de l'équipe, Tony AUBINEAU a pu tirer un bilan relativement positif. L'équipe a notamment réalisé une belle 2^{ème} partie de saison, ponctuée d'une 2^{ème} place, tout en bénéficiant d'un effectif constant et en grande progression. La nouvelle saison qui vient de débiter surfe sur la même vague : l'effectif s'est encore étoffé et l'apport de quelques anciens du loisir permet à l'ensemble du groupe de progresser. Pour l'instant les résultats sont en adéquation avec les ambitions du coach avec déjà 3 victoires en 5 matchs et une prometteuse 4^{ème} place.



Le foot-loisir

Notre équipe de loisir continue de se faire plaisir sur les terrains deux-sévriens et vendéens le vendredi soir. Une bonne vingtaine de matchs sont programmés cette saison.

L'effectif a légèrement progressé, ce qui permet de se retrouver une bonne quinzaine les soirs de matchs en fonction des absences. Ce n'est pas du luxe pour ménager les vieilles montures et cela donne du choix à Guiche et Charly au moment de donner la compo.

L'après-match ne déroge pas aux principes du loisir : tous se retrouvent autour d'un bon repas élaboré par Moumoute et Jéré.

Les soirées cabaret

Clowns, magiciens, trapézistes... le cabaret 2018 nous a transportés dans le monde lumineux du cirque. Le « Cabaret Circus » a arrêté ses caravanes en avril dernier à La Chapelle-Thireuil pour le plus grand bonheur des 1 300 spectateurs présents, record à l'appui. Un spectacle particulièrement apprécié des enfants qui ont pu s'amuser des facéties de nos clowns et leurs ballons magiques. Pendant 2 heures 30, les sketches, chansons et danses se sont enchaînés, offrant de magnifiques tableaux et des jeux de lumières toujours aussi surprenants, issus du cerveau fécond de Fabi !

Au-delà de la prestation des comédiens, il faut rendre hommage aux travailleurs de l'ombre qui confectionnent les décors, préparent la scène et assurent l'accueil de notre public.

Dès à présent, toute l'équipe est à pied d'œuvre pour préparer l'édition 2019. Retenez nos dates de représentations : 6, 12, 13, 19 et 20 avril.



Les autres manifestations

Afin de financer le week-end de préparation dans les Landes, le club a organisé quelques manifestations au cours de l'été. Notre concours de pétanque a eu lieu le 29 juin sur la place de La Rampière, rassemblant 34 doublettes. Nous avons également organisé un tournoi à 11 le 15 août au Busseau, sans oublier la finale de la Coupe du Monde au stade de Saint-Laurs.

Au moment où nous écrivons ces lignes, nous sommes à quelques jours de notre soirée choucroute. Avec 240 personnes en salle et plus de 200 repas livrés, le succès semble assuré.

La fin d'année sera aussi l'occasion de vendre nos calendriers et nos grilles de tombola.

Les nouveautés du club

En dehors des aspirations sportives et des manifestations, le club cherche toujours à grandir. L'équipe communication vient de créer une gazette mensuelle qui retrace la vie du club, que l'on peut retrouver sur nos réseaux sociaux. Vous pouvez également vous habiller aux couleurs de Buslaurs-Thireuil grâce à notre boutique en ligne.

Le club house du stade de Saint-Laurs a été entièrement refait par les membres du club pour offrir un plus grand confort et nous travaillons avec la Commune du Busseau sur un projet de remplacement des abris de touche et l'installation d'un nouveau ballon d'eau chaude.

Espérons enfin qu'un jour nos Communes pourront se rassembler autour d'un grand projet commun afin de nous offrir une structure sportive en adéquation avec les besoins du moment...

Composition du bureau

Suite à la dernière Assemblée Générale, voici la composition du bureau.

A l'aube de cette nouvelle année, le bureau de Buslaurs-Thireuil vous présente ses meilleurs vœux de santé et de bonheur.

Le Bureau

Président : F. NEAU

Co-Président : D. PÉROTEAU

Trésorier : M. GERMAIN

Trésorier adj. : K. CHAIGNEAU

Secrétaire : A. VEILLON

Secrétaire adj. : A. PUYRAVAUD

Membres : T. BARRIET, B. BERGÉ, C. BOULOGNE, H. BOULOGNE, Y. FORESTIER, P. GEFFARD, A. GRAVELEAU, V. GRELLIER, E. JEANDEL, F. LALANNE, S. PIPET, F. RIVET, J. ROBIN.

L'Indépendante

L'année 2018 se termine et la société de boules continue avec ses incertitudes quant à son avenir. Malgré le regroupement réussi avec Le Beugnon, le nombre de sociétaires diminue d'année en année. Nous sommes 34 licenciés (contre plus de 100 l'année de la création en 1947). Nous restons optimistes, les résultats sportifs sont excellents (à voir dans la presse, les équipes de Saint Laurs sont souvent mentionnées). Le bureau et l'ensemble des sociétaires se félicitent de la création du Cercle de l'Amitié et les bénévoles que cela pourra nous apporter lors de nos manifestations. Bien sûr, nous sommes ouverts à toutes les bonnes volontés en particulier pour le montage des jeux au stade. Merci encore à tous pour cette aide précieuse.

Janvier Février Mars 2018

L'Assemblée Générale, le 14 janvier, a confirmé la bonne santé de la société. Pas de changement dans les membres du bureau si ce n'est l'entrée d'une nouvelle élue, puis la soirée s'est terminée par la dégustation de la galette des rois.

Lors de l'Assemblée Générale du secteur le 21 janvier, 2 boulistes ont été décorés : la médaille d'argent pour Guy CHAUSSEY du Beugnon et la médaille de bronze pour Jeanine MARTIN de Saint-Laurs. Félicitations à ces 2 boulistes méritants.

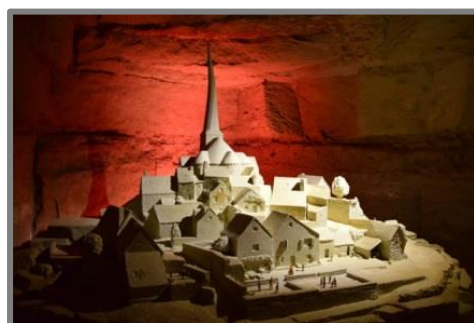
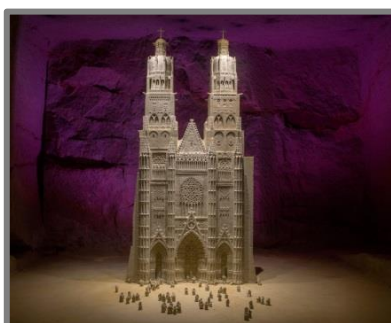


Le 10 février, nous avons organisé notre traditionnel concours de belote qui a rencontré son succès habituel. Avec 72 doublettes, la salle était bien remplie. Le concours 2019 aura lieu le samedi 9 février à Saint-Laurs.

Le dimanche 4 mars, nous nous sommes retrouvés pour notre banquet annuel au restaurant « Chez Chantal » à l'Absie où 27 personnes étaient présentes. Après l'excellent repas animé par les chanteuses et chanteurs de la société, nous avons terminé la soirée par quelques parties de belote.

Mercredi 2 Mai 2018

Les sociétaires ont souhaité, lors de l'Assemblée Générale, l'organisation d'un voyage. Le car était pratiquement complet avec des personnes de Coulonges, d'Ardin et de Chauray (société bouliste). Nous sommes partis de bon matin en direction du Maine et Loire avec la visite de « Pierre et lumière », un magnifique parc de monuments miniatures sculptés dans la pierre de tuffeau.





Puis, nous nous sommes dirigés vers l'auberge de Denézé sous Doué où nous était servi le repas pour la fête du jarret.

Le repas était animé par un accordéoniste puis, en milieu d'après-midi, l'humoriste comique Paulo nous a offert son spectacle. L'animateur de la soirée qui ne manquait pas de gouaille en a profité pour égratigner notre président d'honneur Michel.

Les concours de boules de Saint-Laurs et du Beugnon

Les concours de Saint-Laurs ont eu lieu durant le week-end de la Pentecôte. Le samedi a vu s'opposer 66 doublettes et la victoire est revenue à la société d'Ardin ; le dimanche a réuni 31 quadrettes, et St Hilaire de Voust, Ardin et Chauray se sont révélées vainqueurs. Le lundi, malgré la pluie et l'orage de grêle (3 parties), 82 doublettes étaient rassemblées. Un record de participants battu pour le secteur ! St Ouenne, Ardin et Fenieux se sont illustrées et ont ramené la victoire. Nous remercions la Municipalité pour l'entretien du terrain sablé et le transport du matériel au stade.



Les concours du Beugnon se sont déroulés sur 3 jours les 19 21 et 22 juillet, malgré la chaleur accablante de ce mois de juillet (l'ombre du terrain municipal fut appréciée). La fréquentation est en légère baisse avec 300 joueurs sur les 3 jours de concours. Neuvy Bouin, St Hilaire de Voust, et Ardin se sont partagées les coupes et les fleurs.

Merci encore aux bénévoles (buvette, sandwiches, gaufres et bureau) sans qui nous ne pourrions pas organiser ces manifestations



Hommage à Serge GEFFARD

À la fin de ce mois de septembre, Serge nous a quitté suite à cette maladie qu'il a combattue avec courage. A sa retraite il s'était investi dans notre société, il en fut le président pendant quelques années. Merci encore pour ces années de collaboration et nous présentons nos sincères condoléances à toute sa famille ainsi qu'à Jacqueline son amie. Ils étaient toujours présents à nos manifestations.

Nous venons d'apprendre le décès de Nadine GRAYON. Avec son époux Gilbert, ils furent de fidèles joueurs de boules. Nous présentons toutes nos condoléances à ses sœurs, son frère et toute sa famille.

Ainsi se termine l'année 2018, nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2019.

Le Président, Jacques BRUNET

L'Orée de L'Autize



<http://club.quomodo.com/fcjoreedelautize>

Le FCJ Orée de l'Autize regroupe tous les footballeurs en herbe, de 5 à 17 ans. Cette structure, mise en place en 2004, prône la pratique de ce sport tout en développant des valeurs de solidarité, de don de soi et de fraternité.

Notre structure regroupe les clubs de : Ardin, Beugnon-Béceleuf-Faye, Buslaurs-Thireuil, Avenir Autize, Fenioux et St Maixent de Beugné.

Pour la saison 2018/2019, le club compte près de 250 licenciés répartis en différentes catégories d'âges, des U6 aux U18 ainsi que de nombreux dirigeants licenciés pour l'encadrement des équipes. Nous travaillons également au bon développement de notre section féminine.



Nos jeunes utilisent les structures mises à disposition par les municipalités et nos clubs tuteurs. Nous essayons de faire en sorte que chaque club soit représenté car leur implication est primordiale pour le bon fonctionnement de notre association. Profitons de cet article pour lancer un nouvel appel à d'éventuels bénévoles désireux de nous rejoindre pour encadrer nos jeunes footballeurs.

Profitons aussi de ce bulletin pour remercier les sponsors qui nous soutiennent ainsi que la Communauté de Communes Val de Gâtine qui nous apporte son aide dans la réalisation de nos projets. Notre club house de Coulonges sur l'Autize est le lieu de rendez-vous de nos équipes. Il sert également de salle de réunion pour nos dirigeants.

Sur le site du FCJ Orée de l'Autize, vous pouvez retrouver toutes les infos du club. Une boutique en ligne est également à disposition pour arborer fièrement les couleurs du club.

La grande nouveauté de l'année est la création d'un album Panini du club, regroupant l'ensemble des joueurs et dirigeants. Le projet est actuellement en train de se mettre en place. Les albums seront à disposition avant la fin de l'année et les images seront en ventes dans certains commerces de nos communes.

Le FCJOA organise chaque saison quelques manifestations :

Nous organisons chaque année une tombola, avec de très beaux lots en jeu (machine à pression, lot de vaisselle, jambon...). Le tirage au sort a lieu le jour de notre Assemblée Générale et journée club.

Notre habituel tournoi U11 – U13, le 1^{er} septembre, a eu lieu sur le terrain de Coulonges/l'Autize. Sous un beau soleil, les footballeurs en herbe s'en sont donné à cœur joie, encouragés par un nombreux public.

Au nom de l'ensemble des dirigeants du FCJOA, je vous souhaite une très bonne année 2019.

Denis PÉROTTEAU

Sports et Loisirs



Sports et Loisirs va fêter ses 40 ans en 2019. Quatre décennies où notre association, sous l'impulsion de ses membres actifs, a eu pour but d'offrir bon nombre d'animations et d'activités pour divertir notre population. Nous sommes fiers aujourd'hui de maintenir l'héritage de ceux qui ont créé Sports et Loisirs et nous essayons d'apporter des nouveautés plus proches de la vie actuelle, au détriment parfois d'anciennes manifestations.



Le concours de tarot

Pour la deuxième année consécutive, notre concours de tarot n'a pas attiré les foules, avec seulement 40 joueurs. Il a été remporté par Annie ARCICAULT. Seulement 3 saint-laurentins ont pris part au concours. On se rend compte aujourd'hui que nous avons peu d'adeptes de ce jeu dans l'association et que nous ne sommes pas représentés dans les concours des environs. Devant



ce fait évident, nous avons décidé de ne pas maintenir notre concours en 2019 mais nous maintenons la date de février pour lancer une nouvelle animation : un Festival des jeux. Nous sommes en train de tracer les grandes lignes de ce projet, l'idée étant de proposer un après-midi « jeux de société » en tout genre et libre d'accès à tous. Cette journée sera ponctuée par 5 concours avec le puissance 4, le dobble, le saboteur, les fléchettes et le jeu vidéo Fifa. Ainsi tous ceux qui se sentent l'âme d'un compétiteur pourront s'affronter dans des petits matches où à la fin il n'en reste plus qu'un : le meilleur !!!

Le grand prix cycliste

Nous fêtons cette année le 40^{ème} Grand Prix Cycliste de Saint-Laurs. Pour l'occasion, 111 coureurs prenaient place sur la ligne de départ par un temps frais mais ensoleillé. La course va s'avérer très difficile, balayée par les rafales de vent et par l'arrivée de la pluie sur le petit circuit. Il fallait être costaud pour s'imposer et à l'arrivée c'est Bryan LE CLAIRE qui levait les bras



devant David BARRITAULT et Charly LAUNAY. Il remportait ainsi la 1^{ère} étape du challenge André DEBORDES. Au-delà du spectacle cycliste, il faut saluer l'ensemble des bénévoles qui œuvrent pour la sécurité de l'épreuve, qui assurent la préparation et l'accueil et concoctent le repas de fin de soirée pour que tous se retrouvent au chaud. Cette manifestation demande un gros travail en amont (dossier d'inscription, recherche de sponsors, sécurité...) sans parler du jour même



avec le travail énorme des commissaires de course. Après plusieurs années d'hésitations, le bureau a décidé de ne pas relancer ce Grand Prix Cycliste en 2019. Nous comprenons et partageons la déception de certains pour qui cette manifestation revêtait quelque chose d'historique mais devant les contraintes de plus en plus nombreuses, nous ne nous sentons plus capables de gérer une telle manifestation et nous assumons cette décision.



Le tournoi 3P

C'est le début de l'été ce 9 juin et c'est sous un soleil de plomb que nous lançons la 7^{ème} édition de notre tournoi 3P, désormais reconnu dans toute la région. Nous accueillons cette année 52 doublettes qui vont s'affronter tout l'après-midi à grands coups de boules de pétanque, de jeté de palets et de raquette de ping. Notre sandwicherie a fonctionné à merveille et les amateurs de steak aux p'tits oignons ont été servis !! Encore une très belle journée, sportive et conviviale qui s'est terminée, pour les moins pressés, sous un bel orage !



Le vide grenier



L'édition 2018 de notre vide-grenier fut longue à se dessiner. Seulement une dizaine d'exposants étaient inscrits à moins de quinze jours de la manifestation, si bien que l'on se posait la question d'annuler ou non. Nous l'avons finalement maintenue et bien nous en a pris puisque nous avons finalement accueilli une soixantaine d'exposants. La journée fut particulièrement réussie grâce notamment à notre équipe restauration et son moules-frites géant. Ce sont près de 200 repas qui ont été servis le midi à l'ombre de la place verte. Pour l'an prochain, nous prévoyons de développer un marché fermier de producteurs locaux.

Le rallye saint-laurentin

Le rallye 2018 avait mis le cap sur Saint-Pompain et Tourteron. Les 70 marcheurs et la vingtaine de vététistes ont pu découvrir les richesses locales : les lavoirs, le pont de la Roche, le moulin de Draye... tout en faisant travailler leurs méninges grâce aux différents panneaux de questions positionnés sur le parcours sur le thème de la nature. De retour place de La Rampière, l'enivrante odeur de jambon saumuré, préparé par Bruno et son équipe, aiguillait l'appétit des 130 convives. Et c'est l'estomac bien rempli que chacun a pu s'adonner à diverses activités : pétanque, palets, belote... Et terminer la soirée par un nouveau plateau-repas. Notre prochain rallye Saint-Laurentin devrait être l'occasion de fêter nos 40 ans, de nombreuses surprises vont vous y attendre !



Le circuit des vallées

En cette fin septembre, difficile de trouver des terrains gras, de la boue et des cours d'eau pour que nos vététistes s'en donnent à cœur joie !! C'est donc dans la poussière que nos randonneurs se sont élancés dans les chemins creux des environs. La journée fut fort réussie puisque 217 vététistes et 213 marcheurs ont pris part à la manifestation. La « grillade party » du ravito VTT fut particulièrement appréciée.

En dehors de nos manifestations, l'activité de Sports et Loisirs reste permanente. Depuis plusieurs années nous avons développé plusieurs activités ou sorties.



Le tennis de table

Le Club pongiste de Saint-Laurs a connu une belle saison 2017-2018 avec une montée en pré-régionale en 1^{ère} partie de saison pour l'équipe 1. Malheureusement la marche était un peu haute et à l'issue de la saison, l'équipe a retrouvé la 1^{ère} division départementale. C'est donc avec de réelles ambitions que nos trois équipes ont abordé la nouvelle saison. Les résultats de la première phase sont prometteurs, toutes sont en tête de leurs poules respectives en D1, D2 et D4. Pour préparer au mieux la relève, nos jeunes s'entraînent tous les mercredis après-midi sous la houlette de Michel, Claude et Jeoffrey.



Nos voyages

L'association a organisé deux sorties cette année : notre week-end à St Lary, en mars dernier, a permis aux amateurs de ski et de randonnée montagnarde de passer un agréable moment. En septembre, place au soleil avec un week-end sur l'île d'Oléron. La soixantaine de participants a pu profiter des espaces aquatiques du village-vacances et de la plage toute proche. Un dernier instant de détente avant la rentrée...



Sports et Loisirs s'est également engagé dans une grande manifestation intercommunale pour 2019 : Intervilles. Cette manifestation aura lieu le 31 août prochain à Coulonges/l'Autize. Pour représenter Saint-Laurs il nous faudra 20 joueurs et 20 bénévoles. Vous serez informés du détail de cette journée dans quelques semaines.

Président : Denis PÉROTTEAU
Vice-Président : Jérôme PEITI
Secrétaire : Marie PÉROTTEAU
Secrétaire adj. : Audrey MARTIN
Trésorier : Claude MITARD
Trésorier adjoint : Claude PASSOT
Membres : Amandine BOUTEILLER, Nicolas FONTENEAU, Julien GEFFARD, Fabian GIRAUD, Sébastien HURÉ, Sylvain LEFEBVRE, Baptiste NOIRAUD, Pierre-Emilien NOURRISSON, Quentin NOURRISSON, Pauline VILLAIN et Romain VRIGNAUD.

Retrouvez toute notre actualité sur
Sports-et-loisirs-de-st-laurs.e-monsite.com

peut-être également remarqué que les membres actifs de l'association arborent désormais de beaux tee-shirts violets lors des manifestations. Merci à Maryse PICAUVILLE pour le flocage de ces derniers.

Le bureau

Notre Assemblée Générale a eu lieu le 23 juin dernier. Après de très, très nombreuses années de dévouement, Pascal NOIRAUD et Tony RÉAUD, nos historiques responsables buvette ont décidé de laisser la place aux jeunes. Ils ont été remplacés par Fabian GIRAUD et Pauline VILLAIN.

Vous avez peut-être constaté en en-tête que Sports et Loisirs s'est doté d'un nouveau logo. Nous voulions profiter de ce bulletin pour remercier Aurélie FONTENEAU qui en est la créatrice. Vous avez



À l'aube de cette nouvelle année, Sports et Loisirs vous présente ses meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2019.

Le Président, Denis PÉROTTEAU

Services

L'environnement

Le C.R.E.R.

Face aux changements climatiques, il existe des solutions pour que chacun puisse faire des gestes pour notre planète. Trier ses déchets, économiser l'eau, l'énergie... Oui, mais comment ?

Il existe tout un panel d'aides et de subventions pour les particuliers, entreprises et collectivités. Encore faut-il savoir où s'adresser ?



Le C.R.E.R (Centre Régional des Energies Renouvelables) est à votre disposition pour tout renseignement en matière **d'économies d'énergie, de rénovation énergétique, d'énergies renouvelables** et vous apportera des précisions sur **les aides et subventions dont vous pouvez bénéficier** (isolation de toitures, acquisition d'un poêle, d'un chauffe-eau solaire...).

C.R.E.R

8 rue Jacques Cartier
79260 LA CRECHE

☎ 05.49.08.24.24

🌐 www.crer.info

La Ronde de Sarah

Les containers installés aux points d'apports volontaires, sont affectés à la collecte de bouchons en plastique (uniquement en plastique, ni métalliques, ni en liège !). Ces bouchons permettent de financer des fauteuils électriques pour des enfants handicapés.

Le C.P.I.E.

(Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement)



À vous d'agir !

Vous possédez une mare, un lavoir, une zone humide ? Vous avez repéré une grenouille ou un triton près de chez vous ? Contactez le CPIE de Gâtine Poitevine soit par téléphone au **05.49.69.01.44** soit par mail au www.undragon.org. Nous vous présenterons le « dragon » qui se cache dans votre jardin.

La F.D.G.D.O.N

Depuis le 1^{er} janvier 2016, la Commune adhère à une fédération contre les nuisibles, la F.D.G.D.O.N (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles). Cette adhésion permet à tous les habitants de la Commune de bénéficier de **tarifs préférentiels**. Cette fédération peut vous aider à lutter contre les rongeurs aquatiques, les corvidés, les chenilles processionnaires du pin, les rats et les souris et les frelons asiatiques soit en intervenant, soit en vous fournissant les produits nécessaires pour les détruire. Pour cela, il vous suffit de les contacter **au 05.49.77.16.55**.



Le G.O.D.S

(Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres)



Le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres (G.O.D.S) a pour objet l'étude et la protection des oiseaux sauvages et de leurs milieux dans le département des Deux-Sèvres.

Le G.O.D.S peut mettre à votre disposition des outils pédagogiques et interactifs pour participer au suivi et à la protection de la biodiversité sur votre Commune.

Vous pouvez envoyer vos observations d'oiseaux sur le site www.nature79.org, assister à des animations et sorties nature gratuites et ouvertes à tous, suivre l'actualité ornithologique sur notre site internet www.ornitho79.org. Pour plus de renseignements, vous pouvez nous contacter par téléphone au **05.49.09.24.49** ou par mail contact@ornitho79.org

Aide à la Personne

L'A.C.S.A.D

L'Association de Coordination du Soin et de l'Aide à Domicile (l'A.C.S.A.D) propose de multiples services aux actifs, aux seniors et aux handicapés :



- Garde d'enfants de plus de 3 ans
- **Aide à la personne**
(toilette, préparation des repas...)
- Soins, hospitalisation à domicile

- Ménage, repassage
- Présence 24h/24h
- Téléassistance
- Aide administrative
- Transport
- Café partaae

Vous pouvez faire effectuer une **évaluation gratuite** à votre domicile et peut-être bénéficier d'un crédit d'impôt de 50 % (sous conditions).

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter la référente de votre Commune, Catherine PÉROTTEAU au **05.49.75.29.20**, ou l'A.C.S.A.D au **05.49.06.21.81** ou par mail : acsad.coulonges@orange.fr.

L'A.C.S.A.D, au mois de février, a malheureusement été touchée par le décès de l'une de ses employées, qui était domiciliée à Saint-Laurs : Laetitia NOIRAUD.

Le personnel de l'A.C.S.A.D. œuvre chaque jour sur notre territoire pour effectuer souvent bien plus qu'un service à la personne. Prendre le temps d'échanger quelques mots avec des personnes âgées esseulées alors que leur emploi du temps est surchargé, trouver les mots pour reconforter des personnes malades, apporter un peu de baume au cœur et de soleil dans la vie de personnes en fin de vie. C'est bien plus qu'un métier, c'est une vocation. C'est pour cela que nous voulions, par le biais de ce bulletin et au vu des événements, rendre hommage au personnel de l'A.C.S.A.D et notamment à Laetitia NOIRAUD.



Laetitia était aide-soignante depuis 22 ans à Coulonges. Elle a toujours travaillé à domicile. Pendant toutes ces années, elle a pris soin des patients, elle a accompagné les familles sans compter. Toujours disponible, toujours empathique, toujours souriante, toujours discrète. Même dans les situations les plus difficiles, elle savait trouver les mots pour reconforter et rassurer. Son métier, elle l'exerçait avec passion parce que les valeurs essentielles que sont le respect de l'autre, de ses choix et de son droit à la différence reflétaient parfaitement ce qu'elle était. Et c'est ce qui faisait d'elle une aide-soignante si merveilleuse.

Cette passion du métier, elle la transmettait aux étudiants qu'elle aimait encadrer et accompagner. En tant que collègue, là encore, Laetitia savait à merveille prendre soin des autres, dans la douceur, avec le sourire et savait être à l'écoute. Elle était le pilier de l'équipe aide-soignante. Quand on travaillait ensemble, c'était dans la bonne humeur. Elle adorait faire des blagues, elle nous aspergeait d'eau de toilette, elle chantait avec les patients. C'était toujours de bon moment. Elle était une véritable amie sur qui on pouvait compter et à qui on pouvait se confier. Elle était dans la vie ce qu'elle était au travail. On gardera d'elle son souci des autres et son sourire. Elle était une personne exceptionnelle, une personne comme on en rencontre si peu.

Marie-Christine ROSSARD
Directrice de l'A.C.S.A.D

La F.N.A.T.H



Quelle que soit votre situation, accidenté, malade, handicapé, retraité, la Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés (F.N.A.T.H.) peut vous informer, vous conseiller, vous défendre et vous faire bénéficier des services juridiques départementaux.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser à votre délégué communal, Jean MORISSET au **05.49.75.20.52**. Une permanence est également assurée les premiers mardis de chaque mois de 10h à 11h30 à la salle socio de Coulonges sur l'Autize ou vous pouvez appeler la F.N.A.T.H. au **05.49.24.12.24**.

Sarcel

La garantie d'un service 7 jours sur 7

SARCEL en partenariat avec le SIVOM de Coulonges sur l'Autize prépare et livre des repas à domicile à toutes les personnes retraitées, handicapées ou en convalescence, dans notre canton ; ces repas variés et équilibrés sont à prix coûtant.

Aucun engagement, aucun abonnement. Vous pouvez prendre des repas à votre convenance au quotidien, régulièrement ou ponctuellement. Un simple appel téléphonique suffit : au SIVOM : **05.49.06.06.24** ou à SARCEL : **05.49.04.34.69** jusqu'à 14h.

Françoise, votre interlocutrice se rendra à votre domicile pour prendre contact avec vous et vous donner toutes les informations sur la réservation des repas, le choix des menus, la livraison des repas...

Une aide du Conseil Général et une prise en charge des frais de transport selon un barème défini par le CCAS de votre commune peuvent vous être accordées ; renseignez-vous auprès de ces deux services.



Le C.L.I.C (Centre Local d'Information et de Coordination de Parthenay)

Le CLIC est un guichet unique d'information pour les personnes âgées de 60 ans et plus, pour leurs familles et leur entourage. Il est là pour vous guider dans vos démarches administratives, pour vous informer sur les différents services à votre disposition, pour vous orienter vers des professionnels pouvant répondre à vos demandes, pour vous mettre en relation avec des réseaux de bénévoles pouvant vous soutenir.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le CLIC au **05.49.63.45.70** ou par mail au clic-gatine@orange.fr.



L'emploi

La Maison de l'Emploi et des Entreprises de Parthenay et de Gâtine (MDEE)



Que vous soyez employeurs, demandeurs d'emploi ou en reconversion professionnelle, la MDEE est là pour vous informer, vous conseiller ou vous accompagner.

Le service « Mission Locale » accueille les jeunes âgés de 16 à 25 ans sortis du système scolaire. Elle les oriente et les conseille en terme d'emploi, de formation, de logement, de santé, de mobilité...

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à contacter le **05.49.94.23.46**, à consulter le site www.mdee-parthenaygatine.fr ou à adresser vos demandes au **13 bd Edgar Quinet 79200 Parthenay**.

L'A.I.C.M.



Pour nous joindre

Château de La Ménardière 79 310 MAZIERES-EN-GATINE

Tél. : 05 49 63 28 22 / aicmaccueil@gmail.com

@AICMMazières

<http://www.aicm79.com/>

L'AICM (accueil, information, conseil et mobilisation vers l'emploi) est une association de l'économie sociale et solidaire qui intervient sur les secteurs de Ménigoute, Mazières en Gâtine, Champdeniers et Coulonges sur l'Autize.

Particuliers, collectivités, associations, entreprises :

Notre offre de service : la mise à disposition de personnels en fonction de vos besoins

Particuliers

Une aide pour améliorer votre quotidien

Jardinage, petit bricolage, peinture, petite maçonnerie, garde d'enfants de plus de 3 ans, aide aux devoirs, ménage, repassage, nettoyage de vitres, soins et promenade d'animaux domestiques, etc



Collectivités

Un service pour les demandeurs de votre territoire

Accompagnement d'enfants, aide à la cantine, entretien des espaces verts, entretien de bâtiments, agent administratif, etc.

Des difficultés pour assurer la continuité des services pendant les congés ?

Un remplacement ponctuel pour parer à un congé maladie ?

Un surcroît d'activité dû à une manifestation exceptionnelle ?

Un appui pour vos marchés publics dits « clausés » ?

Entreprises

Une offre de service à votre disposition

Manutention, conditionnement, emplois agricoles, travaux saisonniers, inventaires, déménagements, entretien des locaux, etc.

Pour répondre à vos enjeux RH et commerciaux,

Pour développer votre ancrage territorial,

Pour agir dans une logique de responsabilité sociale



Demandeurs d'emploi :

Trouvez un emploi à portée de main !

Manutentions diverses, conditionnement, espaces verts, bâtiment, entretien des locaux, emplois agricoles, animation périscolaire, garderie, etc. Il y a forcément un emploi qui vous correspond !

En contact permanent avec les entreprises, les collectivités, les associations et les particuliers susceptibles d'employer du personnel sur le territoire, nous pouvons vous proposer des missions de travail courtes ou longues, à temps partiel ou à temps complet.

À l'écoute des demandeurs d'emploi, nous assurons un accompagnement pour vous guider au mieux vers la vie professionnelle. Nous pouvons vous proposer des formations qui permettent à chacun de progresser et de prendre confiance en soi.

Professionnels de l'accompagnement,

Nous assurons des prestations dans le cadre d'autres dispositifs comme la VAE (validation des acquis de l'expérience), l'ASPIR (accompagnement renforcé des bénéficiaires du RSA), le Chantier d'insertion « Parenthèses au jardin » et le PLIE (plan local d'insertion et de l'emploi).





Aide au permis de conduire

La région Nouvelle-Aquitaine souhaite favoriser l'égalité des chances d'accès à l'emploi en proposant une aide au financement du permis B pour les jeunes en situation les plus précaires qui s'engagent vers une insertion professionnelle. Sous condition de ressources, les jeunes de 17 à 25 ans peuvent bénéficier d'un accompagnement financier allant de 400 € à 1 200 € pour l'obtention du code et de la conduite s'ils entrent dans les critères d'éligibilité.

Plus d'informations sur :

www.aidepermisdeconduire.fr



Collectivité

Pôle cantonal :

20, rue de l'Épargne
79160 Coulonges-sur-L'Autize

Horaires d'ouverture :

8h30 - 12h / 14h - 17h

Sauf le vendredi fermeture à 16h

Site internet : www.cc-gatine-autize.fr



Solid'R net :

Une salle, équipée de 8 ordinateurs, est proposée gratuitement en accès libre, dans les locaux de la Communauté de Communes pendant les heures d'ouverture.



Le covoiturage

Une aire de covoiturage est située au 38 route de Niort, à droite à la sortie de Coulonges-sur-l'Autize, sur un parking privé mis à disposition et aménagé à cet effet.



L'aide au déplacement

Chaque mardi matin des semaines paires, un mini-bus peut vous emmener au marché de Coulonges-sur-l'Autize. Pour en bénéficier, il suffit de s'inscrire auprès de la Communauté de Communes Val de Gâtine au plus tard le lundi midi en téléphonant au **05.49.06.81.44**.

Une participation forfaitaire de 1,50 € est demandée pour l'aller-retour.

Il est également possible d'acheter une carte de transport à 15 € pour 10 allers-retours.



L'Espace Enfance Jeunesse



Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser à Françoise ROULEAU au **05.49.78.03.10** ou vous rendre sur le site internet :

www.gatine-autize.fr

(rubrique « vivre » puis « l'enfance-la jeunesse »)



Infos pratiques

Mairie

Ouverture secrétariat de mairie – Bibliothèque

	Matin	Après-midi
Lundi, mardi et jeudi	8 h 30 - 12 h 30	15 h 30 - 18 h
Mercredi et vendredi	8 h 30 - 12 h 30	

Site internet :
www.saintlaurs.fr

Téléphone : **05 49 75 20 10** - E-mail : **mairiestlaurs@wanadoo.fr**

Nouveaux arrivants



Mettre à jour la carte grise de votre véhicule par voie numérique.

Venir vous déclarer en mairie pour les ordures ménagères.

Venir vous inscrire sur les listes électorales si vous le souhaitez.

Déclarer vos relevés de compteur d'eau au Syndicat mixte des eaux de la Gâtine au **05.49.95.03.47**, et à SEOLIS pour le compteur électrique au **0 969 397 901**.

Les tarifs

Cimetière et columbarium

	Cimetière	Columbarium
Concession de 15 ans		160 € la case
Concession trentenaire	25 € le m²	280 € la case
Concession cinquantenaire	30 € le m²	700 € la case

Photocopies

	Particuliers	Associations (fournissant le papier)
Format A4	0.20 €	0.06 €
Format A3	0.40 €	0.12 €
Format A4 couleur	0.50 €	0.18 €
Format A3 couleur	1.00 €	0.36 €



Cantine scolaire

Fonctionne par tickets repas vendus au secrétariat de mairie, à la journée, à la semaine ou au mois

Repas enfant	2.15 €
Repas adulte	4.30 €

(Tarifs révisés et applicables depuis la rentrée 2017)

Les menus sont consultables sur notre site internet
www.saintlaurs.fr

Garderie périscolaire

Fonctionne par carte en temps de présence décompté au ¼ d'heure

La carte de 40 cases	14.00 €
-----------------------------	---------

Location de la salle Serge GAUDIN

Désignation	Grande salle	Petite salle	Cuisine
Associations communales			
Réunion, Assemblée Générale	Gratuité	Gratuité	Gratuité
Concours de carte ou jeux	50 €	25 €	Gratuité
Repas	65 €	32 €	Gratuité
Particuliers de la commune (une caution de 300 € sous forme de chèque sera déposée en même temps que le règlement de la salle)			
Vin d'honneur	50 €	25 €	40 €
Repas et mariage	90 €	40 €	40 €
Supplément – 2 jours consécutifs	40 €	25 €	25 €
Vin d'honneur après sépulture	Gratuité		
Particuliers hors commune (une caution de 300 € sous forme de chèque sera déposée en même temps que le règlement de la salle)			
Vin d'honneur	80 €	50 €	50 €
Repas et mariage	145 €	65 €	50 €
Supplément – 2 jours consécutifs	50 €	35 €	25 €
École			
Manifestations à but non lucratif	Gratuité		

(Tarifs applicables depuis le 1^{er} janvier 2016)

Pour prendre possession des clés de la salle des fêtes et faire les états des lieux, vous devez, **après réservation de la salle au secrétariat et signature d'une convention**, contacter **Madame Bernadette MINOT** qui assure la liaison entre la Commune et les particuliers (**06.34.96.05.03**). En cas de bris ou de perte, la vaisselle sera facturée à son prix d'achat.

Recensement journée citoyen



Depuis la suspension du service national, le **recensement est obligatoire** et universel. Il concerne garçons et filles dès l'âge de **16 ans**, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire, à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité nationale.

Dans le cadre de la modernisation de l'État, vous avez également la possibilité de faire cette démarche en ligne (e-recensement) sur le site www.service-public.fr/papiers-citoyenneté puis « recensement, JDC et service national ».

L'attestation de recensement, délivrée par la mairie, (soit à la mairie, soit dans le coffre-fort via internet) est obligatoire pour permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté (JDC). Retrouver « Ma JDC sur mobile » en un clic sur smartphone Apple ou Android (App Store ou Google Play).

Après avoir effectué la Journée défense et citoyenneté (JDC), en principe l'année suivant le recensement, soit aux environs de 17 ans 1/2, le jeune administré reçoit un certificat de participation à la JDC, obligatoire pour toutes inscriptions à examens et/ou concours soumis à l'autorité de l'état.

Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Pour tous renseignements relatifs à ce rendez-vous, vous pouvez également consulter le site du Ministère de la Défense : www.defense.gouv.fr/jdc

Coordonnées du CSN de Poitiers :

☎ 05.49.00.24.69

✉ csn-poitiers.jdc.fct@intradef.gouv.fr

📍 Centre Du Service National De Poitiers
Quartier Aboville - BP 90647
86023 POITIERS CEDEX

Vos démarches administratives

Les modalités de délivrance des cartes nationales d'identité, passeports, permis de conduire et certificats d'immatriculation ont évolué en 2017. Pour faciliter et simplifier les démarches des citoyens, l'administration propose de plus en plus de services en ligne.

Ces nouvelles pratiques imposent d'avoir à disposition un équipement numérique (ordinateur, tablette, smartphone) muni d'une connexion internet et d'un dispositif de copie numérique (scanner, appareil photo numérique, smartphone ou tablette équipé d'une fonction photo).

Pour les personnes ne disposant pas du matériel nécessaire ou d'un accès à internet, des points numériques sont en place dans le département. Toutes ces démarches se font sur le site <https://franceconnect.gouv.fr> (vérifier que l'adresse comporte le sigle gouv.fr qui authentifie les sites publics).

Passeport & Carte nationale d'identité

Je peux faire ma pré-demande en ligne (vivement conseillé) et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche (**pour le canton, Mairie de Coulonges sur l'Autize – 05.49.06.10.72**) et je prends rendez-vous

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande, je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie

Les pièces à fournir :

- pour la carte d'identité
 - un extrait d'acte de naissance (à demander auprès de la commune du lieu de naissance)
 - 1 photo d'identité récente (normes ISO/IEC 19794-5 : 2005)
 - une pièce justificative de domicile
- pour le passeport ajouter timbre fiscal :
 - Adultes : 86 €
 - Enfants 0/14 ans : 17€ et 15/18 ans : 42 €



Permis de conduire

DEMANDE ou RENOUELEMENT de votre PERMIS DE CONDUIRE : désormais, faites-le en ligne sur permisdeconduire.ants.gouv.fr



permisdeconduire.ants.gouv.fr



Vos PHOTO et SIGNATURE, au format numérique, sont réalisables dans les cabines photos équipées et chez les photographes



#Simplification

DU NOUVEAU POUR MES DÉMARCHES !

le permis de conduire

JE LE DEMANDE SUR INTERNET !

- Je rassemble les pièces justificatives nécessaires à ma demande.**
Je scanne ou photographie celles qui ne sont pas déjà au format numérique.
- Je vais faire ma photo d'identité numérisée.**
Elle doit être réalisée dans une cabine ou par un photographe agréé, repérables à la présence d'une vignette bleue « Agréé Service en ligne ANTIS »*.
- Je me connecte sur le site www.permisdeconduire.ants.gouv.fr**
Je m'identifie ou je crée un compte pour faire ma demande.
- Je remplis le formulaire étape par étape et je valide ma demande.**
- En cas de renouvellement pour perte ou vol, je règle le coût de mon nouveau permis (25 €)** grâce à l'achat d'un timbre fiscal numérique directement sur Internet.
- Je reçois un courriel confirmant l'enregistrement de ma demande.**
Je peux suivre son avancement en ligne.
- Si c'est une première demande ou un renouvellement pour perte ou vol, je reçois mon permis à domicile.** Dans les autres cas, je vais en préfecture pour restituer mon ancien permis et récupérer le nouveau.

LES AUTO-ÉCOLES PEUVENT VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS DÉMARCHES.

* Liste des cabines et photographes agréés sur le site de l'ANTS : www.permisdeconduire.ants.gouv.fr > Services-associés > Où-faire-votre-photo-et-votre-signature-numérisée

www.demarches.interieur.gouv.fr

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

@Place_Reponses | @ministere_interieur | @ministere_interieur | @ministere_interieur | www.interieur.gouv.fr

#Simplification

DU NOUVEAU POUR MES DÉMARCHES !

le permis de conduire

LA DÉCLARATION DE PERTE OU DE VOL

La DÉCLARATION DE PERTE peut se faire sur Internet :
www.permisdeconduire.ants.gouv.fr
Elle est ainsi intégrée à ma demande de duplicata, qui indiquera :
- Le pays de délivrance de mon ancien permis
- La date et le lieu de la perte
- Une brève description des circonstances de la perte
- Le numéro et la date de délivrance de mon ancien permis (non obligatoire)

En fin de procédure, je serai dirigé vers une page permettant de régler en ligne le coût de mon nouveau permis (25 €).

Une fois la déclaration de perte validée par la préfecture, je serai informé par mail et je pourrai télécharger une attestation de perte.
Cette attestation, valable deux mois, me permettra de conduire en attendant mon nouveau permis.

La DÉCLARATION DE VOL s'effectue auprès des forces de l'ordre
(commissariat de police ou brigade de gendarmerie)

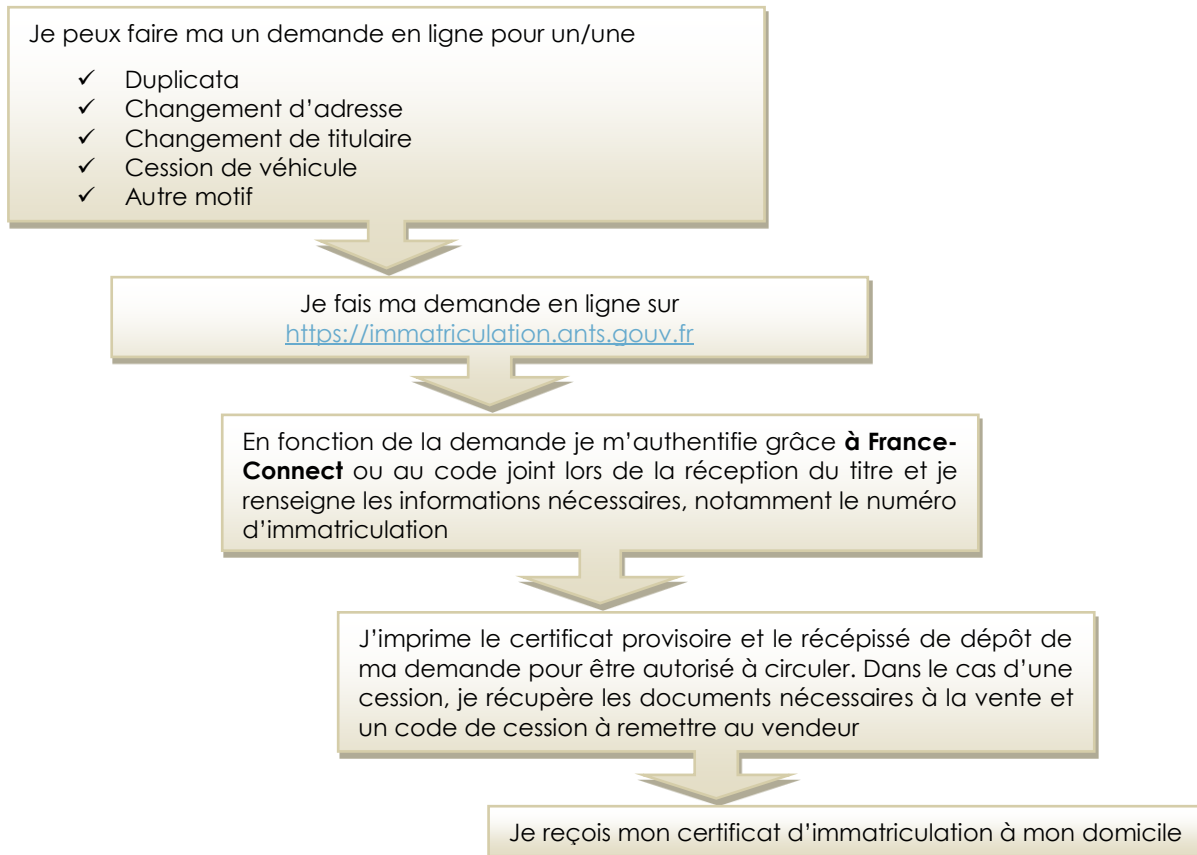
Je dois scanner et joindre la déclaration à ma demande de renouvellement.
La procédure de demande est la même qu'en cas de perte.

www.demarches.interieur.gouv.fr

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

@Place_Reponses | @ministere_interieur | @ministere_interieur | @ministere_interieur | www.interieur.gouv.fr

Certificat d'immatriculation



Les autres démarches

Demandes	Où s'adresser	Pièces à fournir	Coût	Observations
Extrait acte de naissance, de mariage ou de décès	Mairie où a eu lieu l'acte	Indiquer sur la demande les nom, prénom et date de naissance, de mariage ou de décès	gratuité	Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse (Possibilité de faire la demande par Internet pour certaines villes)
Carte d'électeur	Mairie du domicile avant le 31 décembre	Pièce d'identité et justificatif de domicile	gratuité	Avoir 18 ans, nationalité française ou ressortissant
Duplicata du livret de famille	Mairie du domicile	État civil des conjoints et des enfants	gratuité	

Toutes vos démarches et formulaires sur le site <http://www.service-public.fr/>

Les ordures ménagères

La collecte des ordures ménagères est gérée par la Communauté de Communes Val de Gâtine. Le ramassage en porte à porte s'effectue **tous les jeudis**. Le service ordures ménagères n'effectue plus la collecte les jours fériés. Celle-ci aura lieu la semaine suivante. En revanche, les jours fériés consécutifs (1^{er} et 8 mai, Noël et 1^{er} de l'an) seront collectés le mercredi entre les deux dates.

Dans le cadre de la mise en place de la redevance incitative, le service a doté les conteneurs à ordures ménagères d'une puce. Le conteneur à ordures ménagères ainsi équipé sera rattaché à une adresse précise. Ce dispositif permettra ensuite de suivre la consommation réelle du service et ainsi une facturation différente en fonction de la présentation du bac.

Comment obtenir votre conteneur ? En téléphonant au 05.49.06.81.45 ou en remplissant le formulaire en ligne <http://www.sictom-coulonges-champdeniers.fr/special-nouveaux-arrivants/demande-de-conteneur/>

Autres déchets

Pour les emballages, le verre et le papier, des containers sont à votre disposition, l'un dans le bourg de Saint-Laurs (à côté de l'église) et l'autre à la Rampière (chemin de la Bruyère).

Déchèteries

Deux déchèteries sont à votre disposition sur le territoire : La Chapelle Thireuil et Ardin. L'accès se fait obligatoirement à l'aide d'un **badge d'accès**. Renseignement au **05.49.06.81.45**.

Ardin	Été (Avril à Septembre)	Hiver (Octobre à Mars)
Lundi, mardi, mercredi, vendredi	14 h - 19 h	14 h - 17 h 30
Jeudi et Samedi	9 h - 12 h et 14 h - 19 h	9 h - 12 h et 14 h - 17 h 30
La Chapelle-Thireuil	Été (Avril à Septembre)	Hiver (Octobre à Mars)
Mercredi	14 h - 19 h	14 h - 17 h 30
Samedi	9 h - 12 h et 14 h - 19 h	9 h - 12 h et 14 h - 17 h 30

Plus d'infos sur :
<http://www.sictom-coulonges-champdeniers.fr/>



Le respect d'autrui



Horaires terrain multisports

	Horaires
Tous les jours	10 h - 19 h 30

Le terrain multisports est un lieu public. Merci de respecter les horaires d'ouverture et les règles de respect d'autrui, ci-dessous énumérées.

La protection contre le bruit

Certaines activités peuvent être à l'origine de nuisances sonores telles les travaux de bricolage, de jardinage, voire l'usage de deux roues ou quads aux échappements débridés. Un rappel est fait des principaux horaires afin que chacun soit vigilant et soucieux du bon respect de la tranquillité du voisinage.

	Matin	Après-midi
Lundi au Vendredi	8h30 - 12h	14h - 19h
Samedi	9h - 12h	15h - 19h
Dimanche et jours fériés	10h - 12h	

Sont considérés comme nuisances sonores **dans les lieux publics** :

- l'emploi d'appareils et de dispositifs de diffusion sonore (MP3, MP4, téléphone....) à moins que ceux-ci soient utilisés avec des écouteurs,
- l'usage des pétards et des feux d'artifice,
- la réparation et réglages de moteur,
- les bruits gênants par leur intensité, leur durée, leur caractère agressif ou répétitif.



Selon l'arrêté préfectoral du 13/07/2007, ces infractions sont passibles d'une contravention de 1 500 € au plus.

La protection contre la divagation des chiens

Tout propriétaire d'animal domestique est responsable de lui et celui-ci ne doit pas « déambuler » seul sur la voie publique, sans laisse. Tout chien errant est remis à une fourrière qui fait des recherches pour trouver son propriétaire. Le coût de cette procédure s'élève à 80 € + 9,15 € par jour de garde. Si le chien n'est pas réclamé dans un délai de 8 jours, il est euthanasié.

Les brûlages

L'incinération des déchets ménagers ou assimilés, dont font partie **les déchets verts**, est interdite en plein air.

Hormis les activités agricoles et forestières, même pour les communes rurales, les déchets verts doivent être compostés sur place, broyés ou emmenés à la déchetterie, et non pas brûlés.

Les particuliers, ne bénéficiant pas d'une collecte de déchets verts à proximité ou n'ayant pas l'usage de compost, peuvent procéder, à titre dérogatoire, du 1^{er} octobre au 31 mai, à l'incinération de leurs déchets de jardin sous réserve du respect de la réglementation en vigueur à savoir :

- une distance minimale de 50 mètres de toute construction
- le brûlage ne pourra avoir lieu par vent défavorable vis-à-vis des habitations voisines
- une déclaration de la mise à feu doit être faite auprès du maire indiquant, la date, le lieu et l'heure de celle-ci

Brûler ses déchets verts à l'air libre peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

50 kg de déchets verts brûlés c'est...

- ...6000 km** parcourus par une voiture diesel récente (18400 km par une voiture essence)
- ...3 mois** de chauffage d'un pavillon avec une chaudière fioul
- ... plus de 100 trajets** aller-retour, selon le véhicule, pour rejoindre une déchèterie située à 20 km

L'entretien du jardin pour un particulier génère des déchets verts que l'on estime en moyenne en France à **160 kilos** par personne et par an. Pour s'en débarrasser, **9%** des foyers les brûlent, ce qui représente près d'un **million de tonnes** de déchets verts brûlés à l'air libre. Cette combustion est **peu performante et polluante** d'autant plus que les végétaux sont humides.

(Source : ADRIEL)

Le brûlage à l'air libre des déchets verts : c'est interdit !

Article 84 du « règlement sanitaire départemental » (RSD) type défini par la circulaire du 9 août 1979.

Au-delà des possibles **troubles du voisinage** générés par les odeurs et la fumée, ainsi que des **risques d'incendies**, le brûlage à l'air libre **émet de nombreux polluants*** en quantité importante dont les particules, qui véhiculent des composés **cancérogènes**.

En outre, la **toxicité** des substances émises peut être **accrue** quand sont **associés d'autres déchets** comme des plastiques ou des bois traités.

*particules, hydrocarbures aromatiques polycycliques, composés organiques volatils, oxydes d'azote, monoxyde de carbone et dans une moindre mesure dioxines et furanes.

Sanction

Brûler vos déchets verts vous expose à une **contravention de 450 euros** (art. 131-13 du code pénal).

Ne brûlez plus vos déchets verts, valorisez les !

Le compostage domestique

Tontes de pelouse et feuillages peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes...pour se transformer en amendement de qualité pour vos plantes.

De nombreux conseils et outils sont à votre disposition des composteurs, renseignez-vous !

Le broyage et le paillage

Petits et gros branchages broyés constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes.

Avec une astuce : la tonte mulching, elle permet de laisser l'herbe finement coupée sur place.

La déchèterie

Vous pouvez y déposer vos déchets verts : ils seront valorisés.

Carte ambassadeur



Vous habitez en Deux-Sèvres et vous avez plus de 18 ans, jouez la carte de l'Ambassadeur 79 ! **C'est gratuit !**

Etre Ambassadeur 79, c'est profiter d'offres promotionnelles toute l'année et des rendez-vous VIP en avant-première une fois par mois, dès lors que vous êtes accompagné d'une personne s'acquittant du plein tarif adulte.

- **50 %** minimum sur votre entrée dans les sites de visite,
- **25 %** minimum sur un grand nombre d'activités de loisirs,
- **10 %** dans les boutiques des Offices de Tourisme (hors librairie),

Un apéritif offert dans de nombreux restaurants...

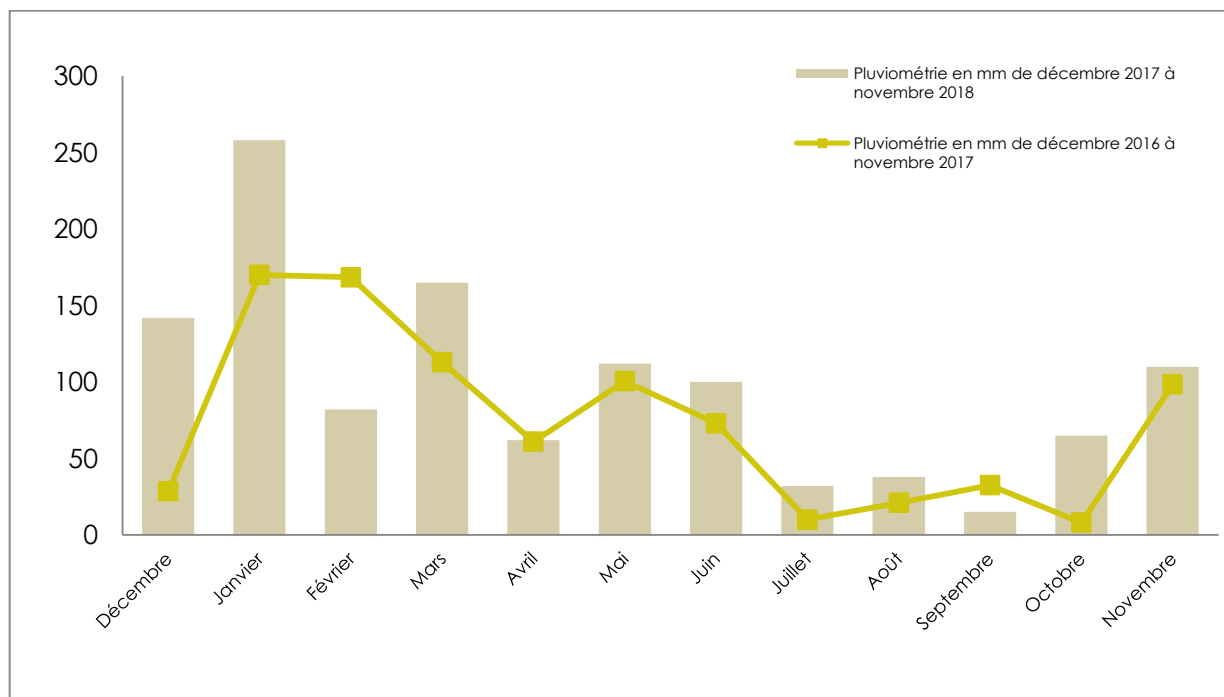
C'est une carte nominative gratuite, ouverte à tous les habitants des Deux-Sèvres de plus de 18 ans.

Elle est disponible dans les offices de tourisme du département ou sur www.tourisme-deux-sevres.com.

Météo

Précipitations sur notre Commune

Relevés effectués à la Bruyère par Jacky GEFARD



Les petits ponts de Saint-Laurs



Le pont de 5 mètres est un monument remarquable de notre Commune mais il faut savoir qu'il existe sur Saint-Laurs trois petits ponts à l'architecture similaire. Ces trois ouvrages d'art se trouvent sous l'ancienne ligne de chemin de fer et ont pour mission de faire s'écouler les eaux pluviales. Peut-être aurez-vous la chance, au détour d'un chemin, d'en apercevoir un ?

À vous de bien ouvrir l'œil !